

# LA PRESSE



CANADIEN 3 JETS 0  
**PRICE INTRAITABLE**  
SPORTS

PHOTO TREVOR HAGAN, LA PRESSE CANADIENNE

IMPASSE BUDGÉTAIRE

## IL EST MOINS UNE POUR WASHINGTON

PAGE A16



PHOTO YURI GRIPAS, REUTERS



Janette Bertrand dans les studios de La Presse\* en mai dernier.

LETTRE PRO-CHARTRE DES VALEURS

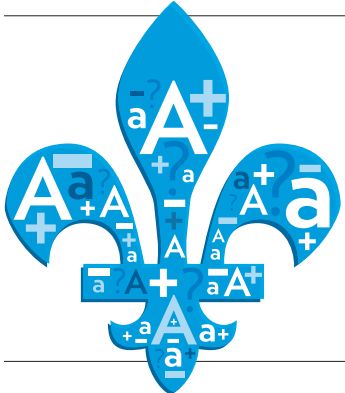
## LES JANETTES SE LANÇENT DANS LE DÉBAT

Janette Bertrand et Denise Filiatrault jugent sévèrement les musulmanes qui disent choisir de porter le voile. PAGE A2

**MARIE-CLAUDE LORTIE**  
NE TE TAIS PAS, JANETTE  
PAGE A3

**NATHALIE PETROWSKI**  
LES JANETTES ET LES PSYS SCOUTS ARTS

PHOTO NINON PEDNAULT, LA PRESSE



DÉFICIT ZÉRO EN PÉRIL

## DÉCOTE À L'HORIZON?

AFFAIRES



IMPACT  
DI VAIO CHAUSSERA LES CRAMpons  
L'AN PROCHAIN SPORTS

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

CAHIER SPÉCIAL AUTO

NOUVEAUTÉS 2014

## SUIVEZ LE GUIDE



PHOTO FOURNIE PAR JAGUAR

MEURTRE D'UNE MÈRE DE TROIS ENFANTS  
LA FAMILLE POURSUIT LA VILLE PAGE A10

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

« Si toutes les femmes pour la Charte s'appellent des Janettes, j'aimerais que tous les hommes pour la Charte s'appellent des Jean-François. » — Jean-François Lisée

Venez voir mon blogue! [www.lapresse.ca/laporte](http://www.lapresse.ca/laporte)



## VOYEZ MAINTENANT, PAYEZ EN 2015.

N'attendez plus pour voir. Prenez un nouveau départ sans les désagréments des lunettes et des verres de contact.

**LASIK MD**  
VISION

À partir de 490 \$ par œil\*  
Réservez une consultation gratuite au  
1-877-768-9888 ou à [lasikmd.com](http://lasikmd.com)

0 Acompte  
 Paiement  
 Intérêt  
 Jusqu'en 2015\*



\*Sans déduction de l'appréhension de crédit de Services de contact. Pour être admissible, le patient doit subir son intervention LASIK personnalisée dans les deux yeux avant le 31 janvier 2014. Ne peut être combinée à aucune autre offre, ni aucun autre rabais. Les conditions d'application sont disponibles sur le site [www.lasikmd.com](http://www.lasikmd.com). Les taxes s'appliquent sur une intervention des deux yeux seulement. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

## LETTRE PRO-CHARTRE DES VALEURS

## « ELLES SONT MANIPULÉES »

Janette Bertrand est sans équivoque sur la question des femmes qui choisissent de porter le voile

KATIA GAGNON

L'auteure Janette Bertrand et la metteuse en scène Denise Filiatrault, toutes deux signataires d'une lettre qui plaide en faveur de la Charte des valeurs québécoises, portent un jugement sévère sur les musulmanes qui disent choisir de porter le voile. « Ce sont des folles », tranche M<sup>me</sup> Filiatrault. « Elles sont manipulées », croit Janette Bertrand.

En entrevue à *La Presse*, Janette Bertrand, la rédactrice de la lettre parue hier dans trois quotidiens et que 20 autres femmes ont cosignée, a sa réponse toute prête quand on lui demande ce qu'elle pense des femmes qui disent porter le voile par choix.

« Je ne les crois pas du tout. Quand j'allais à la messe avec un chapeau, je pensais que c'était moi qui avais choisi de porter un chapeau, dit-elle. Elles sont manipulées pour être les objets d'une religion. Je suis mal à l'aise avec les femmes exploitées par les religions. Je voudrais toutes les sortir de là. J'aimerais leur tendre la main et leur dire: "Faites-vous pas avoir!" »

Janette Bertrand dit avoir rencontré plusieurs musulmanes qui lui ont avoué appuyer la Charte parce qu'elles auraient ainsi un argument de plus face à leur mari pour se défaire du fameux voile.

Les 20 cosignataires de la lettre rédigée par Janette Bertrand se sont elles-mêmes baptisées les Janettes, un clin d'œil aux Yvettes de la campagne référendaire de 1980, ces femmes qui avaient milité pour le NON à la suite d'une bourde de Lise Payette. Cette dernière avait comparé les militants du NON à la petite Yvette soumise présentée à l'époque dans les manuels scolaires.

Au nombre des Janettes, on retrouve la scénariste Chantal Renaud, la productrice Denise Robert, l'animatrice Julie Snyder, la conférencière Michelle Blanc et la metteuse en scène Denise Filiatrault.

Cette dernière n'y est d'ailleurs pas allée par quatre chemins, hier matin, en entrevue au 98,5. « Qu'est-ce que vous dites aux femmes qui disent avoir choisi de porter le voile? », lui a demandé l'animateur Paul Arcand.

« Fuck off, c'est pas vrai, ça. C'est des histoires de bonhommes! s'est exclamée



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Janette Bertrand dit avoir rencontré plusieurs musulmanes qui lui ont avoué appuyer la Charte parce qu'elles auraient ainsi un argument de plus face à leur mari pour se défaire du fameux voile.

M<sup>me</sup> Filiatrault. Quand elles ne le portent pas, elles se font réprimander quand c'est pas pire et, au bout, quand ça marche plus, on les sacre dans le lac. C'est notre choix? Voyons donc, ce sont des folles.»

#### Une étincelle nommée Dalila Awada

Janette Bertrand dit avoir eu l'impulsion d'écrire sa lettre à l'appui de la Charte après le passage de la jeune Dalila Awada à l'émission *Tout le monde en parle*. « Elle parlait comme les religieuses parlaient, avant. Elle répétait, dit-elle. Qui l'a envoyée? Les religieux. Ils ont dit: "Toi, tu vas nous représenter." »

« Ça m'a choquée, dit-elle. Après avoir vu Djemila Benhabib [signataire de la lettre] contre cette fille-là, je me suis dit: il faut que j'écrive! Cette belle fille bien maquillée qui arrive avec un joli voile, ce n'est pas ça

que je vois dans la rue. C'est des femmes couvertes des pieds à la tête, de la possessivité complète de la part du mari! »

« Je suis mal à l'aise avec les femmes exploitées par les religions. Je voudrais toutes les sortir de là. J'aimerais leur tendre la main et leur dire: "Faites-vous pas avoir!" » — Janette Bertrand

M<sup>me</sup> Bertrand compare la situation des femmes voilées à celle qui avait cours au Québec avant la Révolution tranquille. Elle craint, en fait, un retour en arrière. « Les hommes ont utilisé de tout temps la religion dans le but de dominer les femmes », écrit-elle.

Janette Bertrand se méfie des accommodements raisonnables « souvent réalisés au détriment des femmes ». Elle

estime que la présence de femmes voilées dans les services de garde est « troublante » et hésiterait à se faire soigner par une médecin voilée.

voulaient pas de cette loi. Et pourtant, sans ce droit de vote, où serions-nous aujourd'hui? »

Le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, Bernard Drainville, s'est félicité de l'intervention des Janettes sur l'importance de l'égalité hommes-femmes. « C'est un fait qu'il y a eu des reculs sur l'égalité hommes-femmes à cause des accommodements déraisonnables qui ont été accordés ces dernières années. Nous, on veut s'assurer que ça ne se reproduise plus. »

#### + À lire aussi

« Les Janettes et les psys scouts », la chronique de Nathalie Petrowski, dans le cahier Arts.

www.cartier.com

Cartier

Nouvelle Collection TANK ANGLAISE

CHÂTEAU D'IVOIRE

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651  
SANS-FRAIS | 888 883 8283  
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

## Pas de dissension au Conseil des ministres, assure Drainville

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Il y a des « discussions à l'interne », mais « pas de dissension » au Conseil des ministres au sujet de la Charte des valeurs, assure Bernard Drainville.

Le ministre des Institutions démocratiques indique que sa charte s'appliquera au secteur de la santé. Toutefois, il réfléchit aux modalités, notamment quant au droit de retrait. Selon les orientations dévoilées en septembre, les hôpitaux, cégeps, universités et municipalités pourraient se soustraire à la Charte pendant cinq ans. Ce droit est renouvelable. Mais Québec ne veut pas que sa charte se transforme en gruyère. Le projet de loi doit être déposé dans les prochaines semaines. « J'ai toujours dit qu'il fallait être souple dans l'application

de la Charte, qu'il faut être sensible à certaines réalités. Alors il y a moyen de s'ajuster, de proposer des façons de respecter certaines réalités qui existent dans notre réseau », a commenté le ministre hier en marge d'une allocution devant une centaine d'étudiants de l'Université Laval.

#### Un traitement inéquitable?

Il y a deux semaines, le réseau des établissements de santé a demandé de ne pas être touché par l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires. Le ministre de la Santé, Réjean Hébert, a refusé la demande. Mais *La Presse* a révélé hier qu'un courant au sein du gouvernement Marois envisageait de soustraire le réseau de la santé à l'interdiction du port de signes religieux. Au nombre des problèmes, il y a celui des membres du

personnel hospitalier qui ne sont pas employés par l'État, et qui ne seraient donc pas touchés par la Charte, ce qui créerait un traitement inéquitable. Parmi ces employés: plusieurs infirmières employées par des agences de placement, les médecins et le personnel d'entretien du CHUM et du CUSM, construits en partenariat public-privé. Selon nos informations, les ministres Jean-François Lisée et Diane De Courcy s'inquiéteraient particulièrement de l'opinion publique.

« Il n'y a aucune division là-dessus. J'ai travaillé étroitement avec M. Hébert sur la question de la Charte, aussi avec M. Lisée et tous les membres du conseil des ministres », a assuré M. Drainville. « C'est quand même à moi que M<sup>me</sup> Marois a demandé de s'occuper de la Charte », a-t-il ajouté, visiblement irrité.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?  
[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

### SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS 5
Astrologie du jour	VOYAGE 9
Bourses	AFFAIRES 12
Débats	A18 à A20
Décès	VOYAGE 6 à 9
Horaire télévision	ARTS 6

Loteries	A17
Monde	A16 et A17
Petites annonces	AFFAIRES 4
	VOYAGE 5
Sudoku	AFFAIRES 4

### Météo

Nuageux avec averses, vents légers, maximum 18, minimum 15. VOYAGE 5

# Ne te tais pas, Janette



**MARIE-CLAUDE LORTIE**  
CHRONIQUE

J'ai beaucoup aimé lire hier matin dans les journaux la lettre écrite par Janette Bertrand au nom de toutes les Janettes de la province. J'ai aimé lire des femmes, personnalités artistiques et autres, exprimant ainsi leur crainte de voir la religion reprendre une place révolue au Québec et, notamment, imposer des reculs en matière d'égalité.

J'ai aimé que la lettre lance le sujet sur la place publique. Force la discussion.

Bref, j'aime les Janettes. Et j'aimerais que cette discussion continue ainsi. En parlant de droits, d'égalité, de symbolique, de laïcité, de neutralité.

Que le débat continue sur des idées, des conceptions de l'État et de la société, sans jamais porter de jugement sur les êtres portant ou non des signes religieux ostentatoires, politiques ou inégalitaires.

Le comble de l'absurdité serait en effet de casser du sucre sur le dos de celles dont on est censé s'inquiéter.

■■■

Il y a mille raisons de porter le hijab ou le tchador et je ne saurais ici en faire une liste exhaustive, mais il est clair que pour certaines, ce voile est imposé par le père, le mari, le fils, le frère, l'imam – qui sait? – et que le refuser pourrait avoir des conséquences graves. Des femmes, dont la jeune Ontarienne Aqsa Parvez, sont même mortes pour avoir dit non.

Certaines femmes disent le porter volontairement, mais elles se sont fait inculquer depuis leur naissance une conception inégalitaire des rapports entre les sexes, qu'elles ont intégré et qui fait qu'elles trouvent normales des choses que d'autres Canadiennes trouvent inconcevables, par exemple qu'une

femme veuille se cacher pour ne pas tenter l'homme.

Certaines portent le voile pour afficher leur appartenance à leur culture, à leur religion. Pour elles, c'est un symbole identitaire volontaire fort, certaines en font même une cause. D'autres le portent parce que refuser les ostraciserait dans leur famille et leur communauté, la dernière chose dont une immigrante a besoin.

Bref, il y a mille raisons de porter le voile et je n'en fais pas la liste complète. Mais une chose est claire: aucune de celles qui s'en vêtissent ne mérite d'être jugée.

Parlons du symbole. Parlons du système. Parlons d'une démarche politique imposée collectivement aux femmes

enfants, on peut donc imaginer que, de ce côté, les démissions ne seraient pas nombreuses. Mais ailleurs? La question se pose. Elle est légitime. Mais la réponse existe-t-elle?

Il est légitime aussi de vouloir savoir combien de femmes seraient libérées de cette obligation, trouveraient enfin ainsi une justification acceptable pour s'en libérer si l'État décidait, à la française, que le port du hijab n'est pas permis dans la fonction publique.

Selon Leila Lesbet, féministe d'origine algérienne et membre du Conseil du statut de la femme, ce groupe est le plus nombreux.

Il y a bel et bien, dit-elle, des femmes instruites, politisées, éloquentes, qui militent dans des organismes comme la Fédération des femmes du Québec ou Québec solidaire, qui ont fait ce choix librement et en font même une cause.

Mais selon M<sup>me</sup> Lesbet, ces femmes ne représentent pas la majorité des femmes voilées qui habitent le Québec. La

*J'aime les Janettes. Et j'aimerais que cette discussion continue ainsi. En parlant de droits, d'égalité, de symbolique, de laïcité, de neutralité.*

depuis la révolution iranienne. Pas de la personne qui vit en dessous.

■■■

Personne ne sait combien de femmes portent le foulard et pourquoi chacune le fait. Comme la présidente du Conseil du statut de la femme, on aimerait tous avoir des chiffres.

Mais on ne les a pas. Et peut-on vraiment chiffrer une réalité aussi subjective?

Pourrait-on vraiment savoir à l'avance combien de femmes choisiraient de quitter leur emploi si le voile était interdit dans la fonction publique? Dans les CPE? Il n'y a pas d'obligation de porter le voile en présence d'autres femmes et de jeunes

majorité silencieuse, dit-elle, a une toute autre histoire.

Ce sont des femmes que l'on entend peu, qui veulent passer inaperçues, qui sont venues ici chercher un monde meilleur, qui l'ont trouvé et, donc, qui ne repartiront pas, même si le voile était interdit dans la fonction publique. Ces femmes, explique M<sup>me</sup> Lesbet – qui parle arabe et connaît la communauté de «ce qu'on appelle ici le Petit Maghreb» –, ne vont pas brandir des pancartes pour réclamer leur égalité. Elles subissent leur sort en silence.

Mais cela ne veut pas dire qu'elles ne veulent pas que les choses changent, affirme l'observatrice féministe pro-Charte. Et ce sont ces femmes, croit-elle, que la société doit choisir d'appuyer, non



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Il y a mille raisons de porter le hijab ou le tchador, mais il est clair que pour certaines, ce voile est imposé.

pas en leur disant quel choix religieux éviter, mais en envoyant des messages clairs sur la neutralité de l'État, sur la légitimité du refus du port de signes religieux, en évitant de valider les symboles inégalitaires, de leur donner un statut intouchable.

■■■

Est-ce que la Charte telle qu'elle est rédigée par le Parti québécois, maintenant, à la veille d'éventuelles élections, est

la solution idéale pour répondre à cette problématique?

Peut-être pas.

Mais, chose certaine, il est normal et juste que des femmes québécoises s'inquiètent d'un effritement de l'égalité si durement acquise, visible à travers plusieurs accommodements et incarné par des symboles religieux.

Les Janettes ont bien raison de vouloir le dire haut et fort.

Pour joindre notre chroniqueuse [mlortie@lapresse.ca](mailto:mlortie@lapresse.ca)

## Québec ignore le nombre de fonctionnaires qui travaillent avec le public

EXCLUSIF

PAUL JOURNET ET SERGE LAPLANTE

QUÉBEC — Québec ignore combien de fonctionnaires n'interagissent pas avec le public dans leur travail, mais ne pourraient néanmoins pas porter de signes religieux ostentatoires sous la Charte des valeurs québécoises.

Il est possible d'obtenir une telle estimation pour les infirmiers, enseignants et éducateurs de la fonction parapublique. Mais pas pour les quelque 90 000 employés de la fonction publique. Le Secrétariat du Conseil du Trésor ignore, par exemple, combien de téléphonistes qui ne rencontrent jamais les citoyens seraient soumis au devoir de neutralité religieuse, en tant que représentants de l'État. « Pour la grande majorité des classes d'emploi, [...] il est impossible d'estimer le nombre [de fonctionnaires] interagissant régulièrement avec le public », a-t-on répondu à notre demande formulée en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Un exemple de ce problème, explique-t-on au Secrétariat: dans la catégorie des relations médias, certains employés se rendent sur le terrain, alors que d'autres restent dans leur bureau pour préparer les documents. « On peut estimer que la grande majorité des ministères et organismes ont une mission en lien avec le public, à l'exception des organismes centraux comme le Conseil exécutif, le ministère des Finances ou

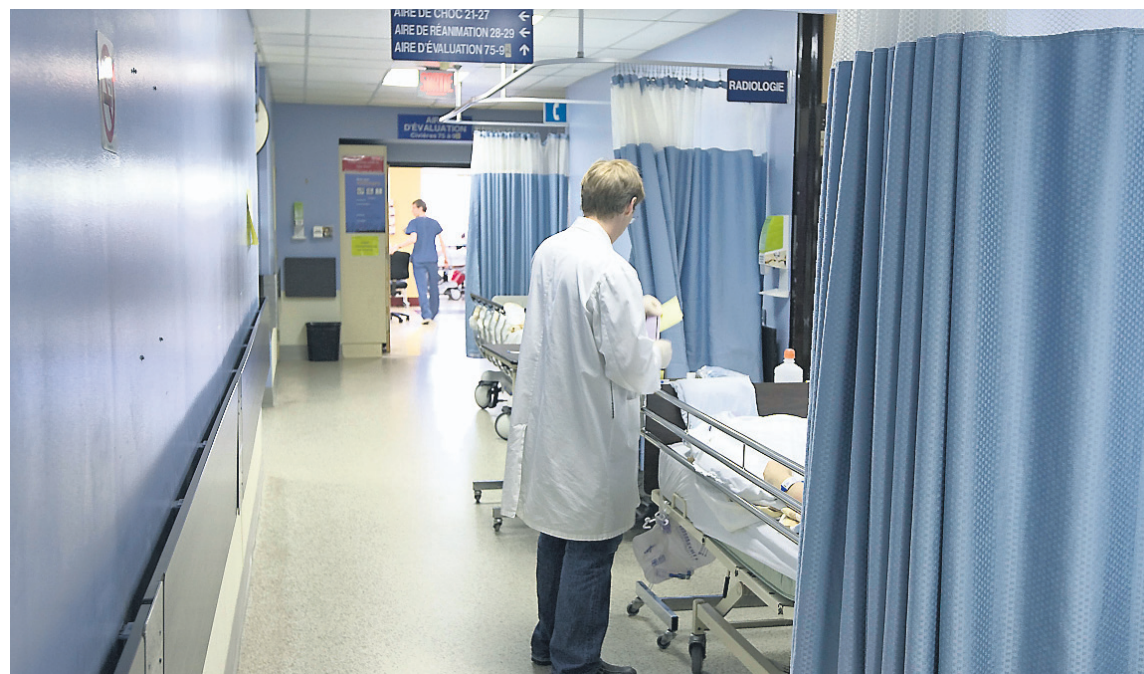


PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

S'il est facile de connaître le nombre d'infirmiers, enseignants ou éducateurs qui interagissent avec le public, on ignore le nombre de fonctionnaires qui ne rencontrent jamais les citoyens, mais qui seraient cependant soumis aux règles de la neutralité religieuse.

le Conseil du Trésor. On ne peut toutefois comptabiliser la totalité des employés. Il faut exclure la majorité de ceux qui travaillent au niveau des directions de type "soutien administratif" comme les directions des ressources humaines, de l'informatique ou encore les directions financières», précise Jean Auclair, porte-parole du Secrétariat du Conseil du trésor.

**Pas un problème, soutient Drainville**

Le ministre responsable du projet de charte des valeurs, Bernard Drainville, n'y voit pas de problème. Peu importe le nombre, cela ne change rien

public doit être soumis au même devoir de neutralité. Autant par principe que par souci d'éviter les problèmes pratiques. Par exemple, on pourrait demander à un employé qui porte la kippa, le turban ou le hijab de modifier ses tâches durant une journée et d'interagir physiquement avec les citoyens. « Il ne faut pas créer deux catégories d'employés, avec les frustrations que cela pourrait générer », résume-t-il.

On ne connaît pas non plus le nombre de fonctionnaires qui portent des signes religieux ostentatoires, ni le nombre de fonctionnaires qui se disent croyants. « Et c'est une très bonne chose, lance M. Drainville. Pour les avoir, il faudrait faire du profilage, ce qu'on ne fera pas. »

**« On ne peut comptabiliser la totalité des employés. Il faut exclure la majorité de ceux qui travaillent au niveau des directions de type "soutien administratif". »**

— Jean Auclair, Secrétariat du Conseil du Trésor

### LES EMPLOYÉS DU SECTEUR PUBLIC

90 823

Employés de la fonction publique

488 515

Employés de la fonction parapublique

### FONCTION PARAPUBLIQUE

#### SANTÉ

17 681

Infirmiers cliniciens

35 499

Infirmiers

56 592

Infirmiers auxiliaires

14 790

Assistants techniques

#### ÉDUCATION

101 138

Enseignants

19 937

Enseignants dans les collèges

10 501

Surveillants d'élèves

16 206

Éducateurs en service de garde

Source: Secrétariat du Conseil du Trésor, 2011

CHEVROLET



L'ÉVÉNEMENT DE LOCATION

# PARTEZ SANS PAYER



**0\$** PAIEMENT À LA SIGNATURE<sup>1</sup> **0\$** PREMIÈRE MENSUALITÉ DE LOCATION<sup>2</sup> **0\$** VERSEMENT INITIAL **0\$** DÉPÔT DE GARANTIE **0%** FINANCEMENT À LA LOCATION DE LA CRUZE LS

CRUZE LS 2014

**0\$** PAIEMENT À LA SIGNATURE<sup>1</sup> **0\$** PREMIÈRE MENSUALITÉ DE LOCATION<sup>2</sup> **0\$** VERSEMENT INITIAL **0\$** DÉPÔT DE GARANTIE **0%** FINANCEMENT À LA LOCATION

PLUS

**1 000\$<sup>4</sup>**  
DE RABAIS LOYAUTÉ

LOUEZ POUR SEULEMENT

**179\$<sup>3</sup>/MOIS À 0% PENDANT 60 MOIS**

PRIX À L'ACHAT

**17 435\$<sup>3</sup>**



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ. COMPREND LE TRANSPORT.

TRAX LS 2014

**0\$** PAIEMENT À LA SIGNATURE<sup>1</sup> **0\$** PREMIÈRE MENSUALITÉ DE LOCATION<sup>2</sup> **0\$** VERSEMENT INITIAL **0\$** DÉPÔT DE GARANTIE

LOUEZ POUR SEULEMENT

**279\$<sup>3</sup>/MOIS À 2,9% PENDANT 48 MOIS**

PRIX À L'ACHAT

**20 274\$<sup>3</sup>**



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ. COMPREND LE TRANSPORT.

EQUINOX LS 2014

**0\$** PAIEMENT À LA SIGNATURE<sup>1</sup> **0\$** PREMIÈRE MENSUALITÉ DE LOCATION<sup>2</sup> **0\$** VERSEMENT INITIAL **0\$** DÉPÔT DE GARANTIE

LOUEZ POUR SEULEMENT

**339\$<sup>3</sup>/MOIS À 0,9% PENDANT 48 MOIS**

PRIX À L'ACHAT

**27 623\$<sup>3</sup>**



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ. COMPREND TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION.

SILVERADO 1500 LS 2014 CABINE MULTIPLACE

**0\$** PAIEMENT À LA SIGNATURE<sup>1</sup> **0\$** PREMIÈRE MENSUALITÉ DE LOCATION<sup>2</sup> **0\$** VERSEMENT INITIAL **0\$** DÉPÔT DE GARANTIE

LOUEZ POUR SEULEMENT

**399\$<sup>3</sup>/MOIS À 1,5% PENDANT 36 MOIS**

PRIX À L'ACHAT

**32 775\$<sup>3</sup>**



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ. COMPREND TRANSPORT ET TAXE DE CLIMATISATION.

**VIDANGES D'HUILE GRATUITES PENDANT 2 ANS OU 40 000 KM POUR TOUS LES MODÈLES 2014<sup>6</sup>**

**FAITES DE L'AIR!**  
Jusqu'à 1500\$ de remise additionnelle\*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE **160 000 KM/5 ANS<sup>\*</sup>** SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.

CONTACTERCHEVROLET.CA



\*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants: Cruze (1PJ69/1SA), Trax (1JU76/1SA), Equinox (1LF26/1LS) et Silverado (CK15743/1WT). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Transport (1600\$ pour Cruze, Trax et Equinox, et 1650\$ pour Silverado), taxe de climatisation (100\$, le cas échéant) et frais liés à l'inscription au RDPRM inclus. Immatriculation, assurance, frais exigés par le concessionnaire et taxes en sus. 2. Offre applicable uniquement aux particuliers locataires admissibles au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et le 2 janvier 2014, d'un véhicule 2014 neuf admissible. La General Motors du Canada paiera le premier versement mensuel de la location (y compris les taxes et toutes autres dépenses applicables, ajustées au prorata, normalement payable à la livraison du véhicule de location, comme le prévoit le contrat de location). Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. La General Motors du Canada Limitée se réserve le droit de modifier ou de supprimer ses offres, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit, à tout moment et sans préavis. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 3. Prix à l'achat de 17 435\$ pour Cruze, 20 274\$ pour Trax, 27 623\$ pour Equinox et 32 775\$ pour Silverado. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois à un taux de 0% pour Cruze, basés sur une location de 48 mois à un taux de 2,9% pour Trax et de 0,9% pour Equinox, et basés sur une location de 36 mois à un taux de 1,5% pour Silverado. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16\$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 4. Offre en vigueur du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 2 janvier 2014 aux particuliers résidant au Canada. Les propriétaires ou locataires actuels d'une Chevrolet Aveo, Cobalt, Cavalier, Optra, Saturn Ion, Astra ou Série S recevront 1000\$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit une Chevrolet Sonic ou Cruze 2013. Les propriétaires ou locataires actuels d'un Chevrolet Equinox, Tracker ou Saturn Vue recevront 1000\$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit une Chevrolet Equinox 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1000\$ comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. 5. Les propriétaires ou locataires actuels d'un camion GM ou de tout autre camion concurrent recevront un crédit additionnel de 1000\$ en vue de l'achat, du financement ou de la location d'un modèle 2014 neuf admissible Chevrolet Silverado LD/HD ou GMC Sierra LD/HD. Offre en vigueur du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 2 janvier 2014. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1000\$ comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. Nul là où la loi l'interdit. Des conditions et des restrictions additionnelles s'appliquent. 6. Programme d'entretien LHF inclus pendant 2 ans à l'achat, à la location ou au financement d'un véhicule Chevrolet, Buick ou GMC 2014 admissible. \*La remise de 600\$ à 1500\$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2014 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site [www.faitesdelair.org](http://www.faitesdelair.org). Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez [gm.ca](http://gm.ca).

DISCOURS DU TRÔNE ET ÉLECTIONS

# Dix promesses controversées

OTTAWA — Le Parti conservateur a fait plus de 150 promesses aux dernières élections. Plusieurs ont été tenues, d'autres non, tandis que certaines devraient l'être avant les prochaines élections. En prévision du discours du Trône, cet après-midi, aperçu de 10 promesses qui continuent à soulever la controverse.

HUGO DE GRANDPRÉ

## Équilibrer le budget d'ici 2014-2015

### Promesse tenue? Non.

L'objectif inscrit à la page 26 de la plateforme conservatrice est rapidement passé à 2015-2016 après les élections. Et encore, les chances de l'atteindre sont souvent mises en doute. Or, plusieurs autres promesses dépendaient de cette élimination du déficit: c'est le cas de mesures fiscales comme les crédits d'impôt pour le conditionnement physique ou l'augmentation à 10 000 \$ de la limite de cotisation au compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

## Renouveler l'accord provincial-fédéral sur la santé

### Promesse tenue? Oui, mais...

La plateforme électorale du Parti conservateur annonçait: «Nous allons collaborer avec les provinces et les territoires afin de renouveler l'Accord sur la santé.» Six mois plus tard, des ministres provinciaux, dont le ministre des Finances du Québec, sortaient en colère d'une réunion avec Ottawa: le gouvernement conservateur venait de leur annoncer qu'il fixerait unilatéralement le montant des prochains transferts. L'entente négociée par le gouvernement de Paul Martin en 2004 arrive à échéance en 2014. Les troupes de Stephen Harper ont cherché à éviter que de longues négociations dégénèrent en une crise politique sur plusieurs fronts.

## Ratifier l'accord sur les ressources extracôtières

### Promesse tenue? Non

Deux jours avant le déclenchement des élections en 2011, Ottawa et Québec ont conclu un accord

d'exploitation des ressources extracôtières du Québec. Cet accord vise notamment la structure Old Harry, dans le golfe du Saint-Laurent. En campagne, le Parti conservateur a promis «d'appliquer l'accord [...] en déposant une mesure législative au Parlement». Le projet de loi n'a pas vu le jour et le chef du Bloc québécois, Daniel Paillé, y voit un exemple de la mauvaise foi du gouvernement canadien. «C'est drôle: c'est fait à Terre-Neuve, c'est fait en Nouvelle-Écosse et ce n'est pas encore fait à Québec», lance-t-il.

## Garantir le prêt de Muskrat Falls

### Promesse tenue? Oui, mais...

Souhaitant regagner le cœur des électeurs de Terre-Neuve-et-Labrador, Stephen Harper a promis en 2011 que son gouvernement se porterait garant d'un prêt pour développer un projet hydroélectrique sur le fleuve Churchill. Québec a dénoncé le geste, craignant que le projet fasse concurrence aux intérêts d'Hydro-Québec. Aux dernières nouvelles, une poursuite de la société d'État et de nouvelles exigences de la Nouvelle-Écosse mettraient en péril le projet de près de 10 milliards de dollars.

## Investir dans les « symboles canadiens »

### Promesse tenue? Oui

C'est sous ce titre qu'est apparue la promesse d'investir des dizaines de millions de dollars dans la promotion de «symboles» canadiens, dont le 200<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1812 et le Jubilé de diamant de la reine. Ces investissements ont été dénoncés par plusieurs comme étant du gaspillage de fonds publics et des entreprises de propagande. On s'attend néanmoins à ce que le gouvernement Harper persiste et signe dans le discours du Trône d'aujourd'hui en évoquant la célébration d'autres anniversaires canadiens, dont

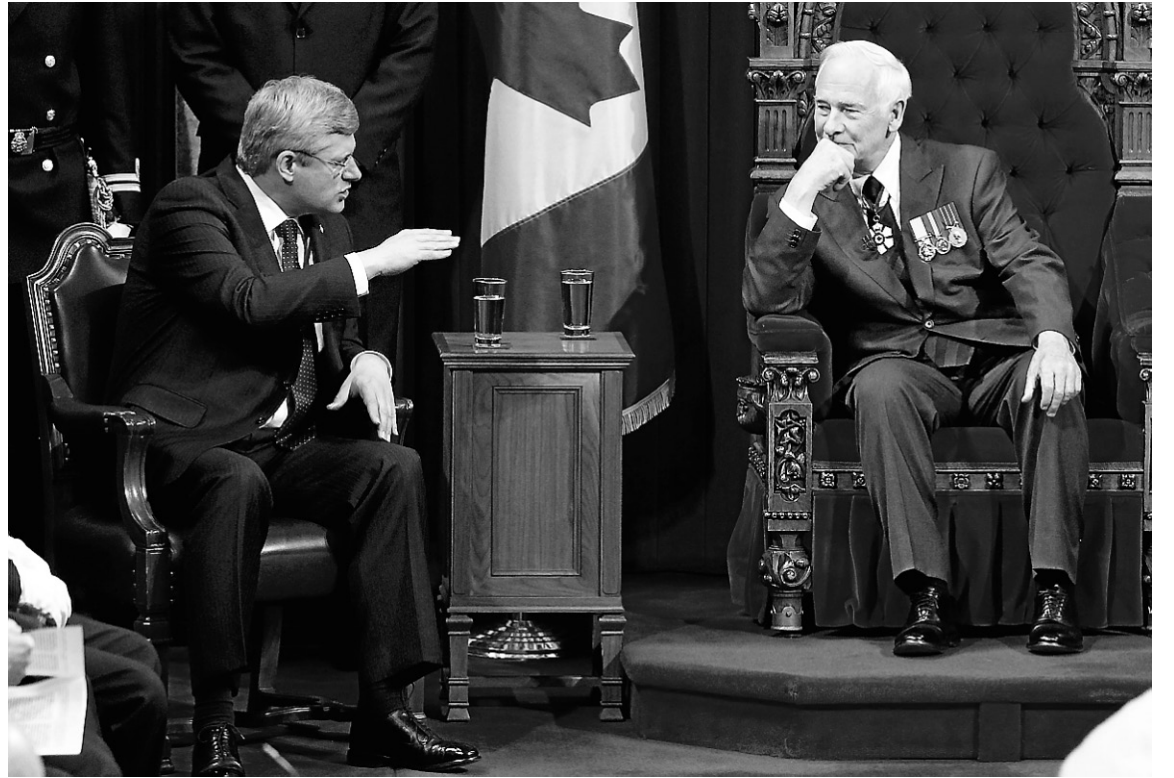


PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Le premier ministre Stephen Harper et le gouverneur général, David Johnston en discussion quelques minutes avant le discours du Trône livré en juin 2011. Le premier ministre Harper doit répéter l'exercice, cet après-midi.

le 150<sup>e</sup> de la Confédération, en 2017, et le bicentenaire de naissance du premier ministre conservateur John A. Macdonald, en 2015.

## Conclure des accords avec l'UE et l'Inde

### Promesse tenue? Non, mais...

Dans son programme, le Parti conservateur disait vouloir conclure les négociations d'accords de libre-échange avec l'Union européenne «d'ici 2012», et avec l'Inde «d'ici 2013». Ni l'un ni l'autre ne se sont concrétisés. *La Presse* a cependant rapporté, il y a quelques jours, qu'une entente avec l'Union européenne serait annoncée d'ici la fin du mois. Pour l'Inde, l'attente pourrait être encore longue...

## Créer un organisme national des valeurs mobilières

### Promesse tenue? Oui, mais...

Les conservateurs ont promis deux choses en 2011: de «continuer à travailler avec les provinces et les territoires qui le souhaitent afin de créer un organisme national de réglementation des valeurs mobilières» et de «ne pas aller de l'avant

tant que la Cour suprême ne statuera pas que cela relève de nos compétences». Ils estiment avoir respecté ces engagements avec le projet de «régime coopératif» annoncé en septembre et auquel adhèrent l'Ontario et la Colombie-Britannique. Mais le Québec a une tout autre lecture du jugement de la Cour suprême survenu entre-temps, et le gouvernement Marois s'oppose à l'initiative.

## Acheter des avions F-35

### Promesse tenue? Non, mais...

Le gouvernement Harper tenait mordicus à acheter des F-35 pour remplacer la flotte vieillissante des CF-18. Mais aux prises avec une accumulation de preuves sur l'explosion potentielle des coûts, il a mis sa promesse électorale d'«aller de l'avant avec l'achat des F-35» de côté et créé un «Secrétariat national d'approvisionnement en chasseurs» pour superviser le processus d'acquisition... Le groupe n'a toujours pas annoncé de décision.

## Réformer le Sénat

### Promesse tenue? Non, mais...

Le projet de loi C-7, qui vise à limiter la durée du mandat des sénateurs et à soumettre leur nomination à un scrutin consultatif, est

paralysé à la Chambre des communes depuis 2011, et le gouvernement a demandé à la Cour suprême du Canada de se prononcer sur sa constitutionnalité à l'hiver 2013. Une décision sur le renvoi judiciaire n'est pas prévue avant plusieurs mois. Québec et Ottawa s'opposaient déjà dans ce dossier devant la Cour d'appel de la province.

## Abolir le registre des armes d'épaule

### Promesse tenue? Oui, mais...

Après de nombreuses tentatives, le gouvernement conservateur est finalement parvenu à abolir la portion «armes d'épaule» du registre créé par les libéraux dans la foulée de la tragédie de la Polytechnique. Les données du registre ont été détruites, sauf celles du Québec, qui conteste cette destruction devant la Cour suprême. Le plus haut tribunal du pays devrait annoncer prochainement s'il accepte d'entendre la cause.

À lire sur **LA PRESSE+**

+ Les priorités de l'opposition, un texte de Joël-Denis Bellavance.

# EN 2013, LA MODE EST AU 2014.

BMW X1 28i 2014 DISPONIBLE DÈS MAINTENANT.



BMW X1 28i 2012 illustré.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE.

BMW X1 28i 2014

**439 \$\***

Mensualités à la location  
Montant dû à la livraison 3 543 \$ et dépôt de sécurité 496 \$.

**2,9 %\***

Taux à la location jusqu'à 48 mois.

**39 153 \$\*\***

Prix de vente

➔ **ESSAI ROUTIER GRATUIT**

1-855-BMW-6782  
testbmw.ca

Concessionnaires BMW de Montréal

bmwmontreal.ca



Le plaisir de conduire.™

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS

4 ANS 80 000 KM<sup>†</sup>

**BMW Canbec - Montréal**  
4090, rue Jean-Talon Ouest  
514.731.7871

**BMW Laval**  
2450, boul. Chomedey  
450.682.1212  
514.990.2269

**Park Avenue BMW - Brossard**  
8400, boul. Taschereau Ouest  
450.445.4555  
514.875.4415

**BMW Sainte-Julie**  
1633, boul. Armand-Frappier  
450.922.1633  
514.875.4400

**Hamel BMW - Blainville**  
620, boul. de la Seigneurie Ouest  
450.437.5050

**BMW West Island**  
2000, aut. Transcanadienne Sud  
514.683.2000

Modèle européen illustré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. \*\*Offre à l'achat: le prix de vente est de 39 153 \$, ce qui inclut le PDSF (36 900 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. \*Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X1 28i 2014. Offre à la location: 36 900 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 2,9 %, avec un acompte de 850 \$, pour des mensualités de 439 \$. Un montant de 4 039 \$ est exigé à la signature du contrat de location, ce qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 18 081 \$. L'obligation locative totale est de 24 202,43 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 octobre 2013. †Les véhicules BMW 2014 achetées au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couvertes par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2013 BMW Canada inc. «BMW», le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

Selon les calculs de Projet Montréal et de son chef Richard Bergeron, il faudrait une nouvelle école pouvant accueillir 300 enfants.

## Bergeron veut une école primaire au campus Outremont

S'il est élu maire, Richard Bergeron fera pression sur le ministre de l'Éducation et les commissions scolaires pour l'ouverture de nouvelles écoles à Montréal, à commencer par l'intégration d'une école primaire au projet de campus Outremont.

Ce futur campus de l'Université de Montréal sera situé dans l'ancienne gare de triage, un terrain vague entre Parc-Extension et Outremont. On envisage d'y bâtir de 1300 à 1500 logements. Or, personne

n'a encore prévu la construction d'une école. « Il n'y a eu aucun contact de pris, que ce soit du côté de l'arrondissement, de la Ville de Montréal ou de la commission scolaire », a déploré Richard Bergeron, hier matin, en face de l'Université de Montréal, où il était venu s'adresser aux étudiants. Les écoles de la région pourraient absorber l'arrivée d'environ 100 enfants, a-t-il dit. Selon les calculs de Projet Montréal, il faudrait donc

une nouvelle école pouvant accueillir 300 enfants.

L'éducation est une compétence provinciale, mais Richard Bergeron estime que la Ville doit participer au dossier. Au cours de son allocution devant les étudiants de l'Université de Montréal, Richard Bergeron a aussi ajouté qu'il souhaitait l'ouverture de deux nouvelles écoles primaires et d'une école secondaire au centre-ville.

— Daphné Cameron

## Côté propose un conseil des aînés

Des parcs mieux adaptés aux personnes âgées? Des chauffeurs d'autobus moins brusques lors des arrêts? Davantage de temps pour traverser la rue au feu rouge? Plus de spectacles en matinée dans les maisons de la culture? Voilà autant de changements afin d'améliorer la vie des aînés à Montréal qui pourraient voir le jour si Coalition Montréal parvient à créer le conseil des aînés, sa dernière promesse électorale.

« Nous préconisons très peu de nouvelles structures, mais celle-là est importante, dit Marcel Côté, candidat à

la mairie et chef de Coalition Montréal. [Les pouvoirs publics municipaux] ont une ignorance de la réalité des personnes âgées, alors que des petits détails peuvent être importants. »

S'il voit le jour, le conseil des aînés serait le quatrième organisme consultatif du genre (il en existe pour les communautés culturelles, les jeunes et les femmes). Environ 16 % de la population de Montréal, soit 300 000 personnes, est âgée de 65 ans et plus.

— Vincent Brousseau-Pouliot

### LAVAL

## Claire Le Bel souhaite avoir des colistiers

Afin de permettre aux candidats défaits à la mairie d'avoir une chance de siéger au conseil municipal, Claire Le Bel promet d'implanter le principe du « colistier ». Cette proposition fait partie des 12 engagements en matière de transparence et d'éthique rendus publics hier par M<sup>me</sup> Le Bel.

« C'est un des mécanismes pour avoir une bonne démocratie, précise en entrevue la candidate à la mairie et chef du parti Option Laval. Si certains partis n'en veulent pas, ils n'ont qu'à ne pas nommer de colistier. »

Utilisé à Montréal depuis 1990, ce système permet de jumeler deux candidats, l'un à la mairie et l'autre à un siège de conseiller. Si le

premier est battu, il peut se rabattre sur le siège de son colistier, si ce dernier est élu évidemment.

Plusieurs autres engagements d'Option Laval en matière d'éthique et de transparence s'apparentent aux propositions des autres partis. On veut ainsi offrir un « point d'accès » à chacun des conseillers de la Ville et mettre sur pied un bureau de consultation publique, ouvrir un portail internet où apparaîtraient notamment toutes les informations concernant l'attribution des contrats et revoir les allocations de départ des élus qui ne terminent pas leur mandat.

— Karim Benessaïeh

### La citation du jour

« Projet Montréal dépense sans compter (« like drunken sailors »). Dans mon arrondissement [Notre-Dame-de-Grâce], ils dépensent plus que nous et l'Équipe Coderre. M. Coderre n'a pas de pancartes et Projet Montréal a trois fois plus de pancartes que nous, et ce n'est pas parce qu'on manque de bénévoles pour nos pancartes. »

— Russell Copeman, candidat de Coalition Montréal

## ÉVÉNEMENT PARTEZ SANS PAYER

LA TRANSACTION LA PLUS FACILE

QUE VOUS FEREZ CETTE ANNÉE.

MODÈLE SRX 2014 COLLECTION PERFORMANCE ILLUSTRÉ



VERSEMENTS DE LOCATION DE **479\$<sup>1</sup>**  
PENDANT 48 MOIS À UN TAUX DE 0,9%

MULTISEGMENT SRX 2014  
**40 469\$<sup>1</sup>** À L'ACHAT

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

PAYEZ **0\$<sup>2</sup>** LE PREMIER MOIS DE LOCATION

+ ACOMPTE DE **0\$**

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ **0\$<sup>3</sup>** À LA SIGNATURE



BERLINE ATS 2014  
**36 318\$<sup>1</sup>** À L'ACHAT

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

PROGRAMME D'ENTRETIEN DE 4 ANS / 80 000 KM SANS FRAIS<sup>4</sup>  
AVANTAGES DE LA PROTECTION CADILLAC

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CADILLAC DÈS AUJOURD'HUI.

contactercadillac.ca

BROSSARD CADILLAC  
2555, BOULEVARD MATTE  
SUITE 100  
450 619-6669

CADILLAC DE LAVAL  
2800, BOULEVARD  
CHOMEDEY  
450 681-0028

CHALUT JOLIETTE  
250, BOULEVARD  
ANTONIO-BARRETTE  
514 861-4859

DESCHAMPS SAINTE-JULIE  
333, BOULEVARD  
ARMAND-FRAPPIER  
450 649-9333

GRAVEL DÉCARIE  
6100, BOULEVARD  
DÉCARIE  
514 342-2222

GRAVEL ÎLE-DES-SŒURS  
1007, BOULEVARD  
RENÉ-LÉVESQUE  
514 769-5353

ÎLE-PERROT  
2000, BOULEVARD  
DU TRAVERSIER  
514 425-4567

LE RELAIS MONTRÉAL  
9411, AVENUE  
PAPINEAU  
514 384-6380

WEST ISLAND  
3650, BOULEVARD  
DES SOURCES  
514 683-6555

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants: ATS 2.5 L à propulsion (4AB6/1SAI) et SRX V6 TA (6NG26/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Location basée sur un prix à l'achat de 36 318 \$ pour ATS et de 40 469 \$ pour SRX (incluant 750 \$ de rabais à la location). Paiements mensuels basés sur une location de 36 mois, à un taux de 1,9 % pour ATS, basés sur une location de 48 mois, à un taux de 0,9 % pour SRX. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,20 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 2. Offre applicable uniquement aux particuliers locaux admissibles au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et le 2 janvier 2014, d'un véhicule 2014 neuf admissible. La General Motors du Canada paiera le premier versement mensuel de la location (y compris les taxes et toute somme applicable, ajustée au prorata, normalement payable à la livraison du véhicule de location, comme le prévoit le contrat de location). Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Cette offre n'est pas monoyable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. La General Motors du Canada. Limite de réserves le droit de modifier ou de supprimer ses offres, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit, à tout moment et sans préavis. Nul ni où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 3. Transport (1 700 \$), taxe de climatisation (100 \$), le cas échéant et frais liés à l'inscription au ROPRM inclus. Immatriculation, assurance, frais exigés par le concessionnaire et taxes en sus. 4. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAQ Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de la Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobility. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez cadillac.ca.



Meilleur transporteur aérien  
en Amérique du Nord pour la  
quatrième année

Salons exclusifs  
Feuille d'érable<sup>MC</sup>,  
partout dans  
le monde pour  
votre confort.  
**Attendez-vous à plus**



**AIR CANADA** 

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

**Encore plus de façons de voyager autrement**

- Fauteuils-lits entièrement inclinables en Super Affaires<sup>MD</sup>
- Prises d'alimentation électrique à portée de la main
- Reconnaissance Air Canada Altitude<sup>MC</sup>
- Services prioritaires à l'aéroport

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

# Coderre conserve son avance en tête

Mélanie Joly, avec 24 % des votes, est maintenant devant Richard Bergeron

HUGO PILON-LAROSE

Moins de trois semaines avant les élections municipales, le candidat à la mairie de Montréal Denis Coderre conserve une avance considérable dans les intentions de vote, loin devant sa nouvelle plus proche rivale, Mélanie Joly, a révélé hier soir un sondage CROP réalisé pour Radio-Canada.

M. Coderre reçoit 41 % des intentions de vote, comparativement à 24 % pour Mélanie Joly, qui dépasse désormais le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, à 21 %.

## Plus de 2000 partisans

« On remercie toujours les gens qui nous appuient, mais c'est ma dixième campagne et je sais qu'il ne faut rien tenir pour acquis. On a commencé à la TOHU où il y avait 1000 personnes. Ce soir, nous avons vendu 2800 billets à 100\$ chacun. C'est quelque chose », s'est exclamé Denis Coderre au cours d'un point de presse à la fin d'un rassemblement réunissant plus de 2000 partisans, hier soir,



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

« On a commencé à la TOHU où il y avait 1000 personnes. Ce soir, nous avons vendu 2800 billets à 100\$ chacun. C'est quelque chose », s'est exclamé Denis Coderre hier au Palais des congrès.

au Palais des congrès de Montréal.

Le candidat de Coalition Montréal, Marcel Côté, est

celui qui a connu le moins bon score dans le dernier CROP.

Le sondage a été réalisé auprès de 1001 internautes

alors que ce dernier traversait la tempête de l'affaire des appels automatisés. Il termine loin derrière le

meneur, avec seulement 11 % d'appuis.

Des candidats à la mairie de Montréal, Denis Coderre est celui qui est le mieux connu des électeurs. Interrogés sur la notoriété des candidats, 70 % des répondants ont affirmé le connaître « très bien » ou « assez bien », contrairement à 59 % pour Richard Bergeron et 40 % pour Marcel Côté.

## Mélanie Joly sur une bonne voie

Même si elle arrive en deuxième position dans les intentions de vote, Mélanie Joly n'est connue que par 36 % des répondants. Toutefois, 70 % des répondants disent avoir une opinion favorable de la candidate, comparativement à 65 % pour Denis Coderre.

Environ les trois quarts des Montréalais ont l'intention d'aller voter aux prochaines élections, alors que 13 % se disent toujours indécis, révèle le sondage CROP.

Au scrutin municipal de 2009, 39 % des Montréalais s'étaient déplacés pour choisir les nouveaux élus de la métropole.

## Commission Charbonneau Le Fonds de solidarité FTQ mène le jeu

Les travaux de la commission Charbonneau ont été marqués, hier, par des revirements de stratégie qui ont permis au Fonds de solidarité FTQ de présenter une image lisse de l'organisation. Document promotionnel en main, le premier vice-président développement corporatif du Fonds de solidarité, Gaétan Morin, a longuement exposé l'historique, la mission et l'évolution du Fonds. Les rares questions qui ne respectaient pas l'ordre établi des

pages du document faisaient dire à M. Morin que le sujet serait abordé plus tard. M. Morin menait vraisemblablement le jeu, ce qui a semblé irriter quelque peu la juge Charbonneau, qui a rappelé au témoin, en fin de journée, que la Commission savait lire. Au chapitre de la gouvernance du Fonds, qui pourrait s'avérer un terrain glissant compte tenu du témoignage de l'ex-syndicaliste Ken Pereira, M. Morin a souligné qu'un « bouclier » avait été dressé

devant le Fonds. Selon lui, les règles de gouvernance ont été renforcées au printemps 2009. Le témoignage au ton didactique de M. Morin a été devancé. Initialement, la Commission avait prévu que l'ex-syndicaliste Ken Pereira revienne à la barre des témoins pour subir la suite de son contre-interrogatoire, suspendu depuis la semaine dernière à la suite d'une chute accidentelle. Mais l'état de santé de M. Pereira ne s'est pas amélioré et la Commission, prise de court parce qu'elle

n'aurait été mise au fait de la situation que lundi, a donc choisi d'entendre M. Morin. Or, selon les informations recueillies par *La Presse*, la Commission a été informée dès vendredi dernier que M. Pereira aurait un rendez-vous avec un médecin spécialiste hier midi à propos d'un éventuel décollement de la rétine. « Ils ont eu le temps de se préparer », a souligné un ami et confrère de M. Pereira, Gilbert Vachon.

— Kathleen Lévesque

Vorsprung durch Technik 

L'évènement Coup de foudre **Audi**



Modèle A4 Technik Série S illustré

## Laissez la passion vous guider.

### Les nouveaux modèles 2014 sont arrivés.

Un de nos modèles 2014 vous est tombé dans l'œil? C'est normal. Ce sont nos modèles les plus technologiquement avancés à ce jour. Alors, inutile de résister. Il n'y a pas meilleur moment pour faire un essai routier.

**Passez chez votre concessionnaire ou visitez [audi.ca](http://audi.ca) dès aujourd'hui.**  
**Les offres prennent fin le 31 octobre.**

**Audi A4 2.0 Komfort quattro<sup>MD</sup> 2014**

LOCATION À PARTIR DE

**488 \$<sup>†</sup>**

par mois avec acompte de 2350\$

TROIS PREMIÈRES MENSUALITÉS

**GRATUITES<sup>‡</sup>** OU

REMISE SPÉCIALE DE

**2000 \$<sup>‡</sup>**

**Audi Prestige DDO**  
4600A, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
T : 514.426.7777  
[audi.ca/prestige-west](http://audi.ca/prestige-west)

**Audi Niquet**  
1917, boul. Sir-Wilfrid-  
Laurier, route 116  
Saint-Bruno  
T : 450.653.7553  
[audi.ca/niquet](http://audi.ca/niquet)

**Audi Popular**  
5442, rue Saint-Hubert  
Montréal  
T : 514.270.3566  
[audi.ca/popular](http://audi.ca/popular)

**Park Avenue Audi**  
9800, boul. Taschereau  
Brossard  
T : 450.445.4811  
[audi.ca/park-qc](http://audi.ca/park-qc)

**Audi Lauzon**  
2400, boul. Chomedey  
Laval  
T : 450.688.1120  
[audi.ca/lauzon](http://audi.ca/lauzon)

**Audi Prestige**  
5905, route  
Transcanadienne  
Saint-Laurent  
T : 514.364.7777  
[audi.ca/prestige](http://audi.ca/prestige)

© Audi Canada, 2013. † Offres de location d'une durée limitée présentées par Audi Finance sur approbation de crédit sur les modèles Audi A4 2.0 Komfort quattro 2014 avec boîte manuelle à 6 vitesses neuves et n'ayant jamais été immatriculés. Si vous louez une Audi A4 2.0 Komfort quattro 2014 au PDSF de base de 41 995 \$ à un taux de location de 3,9 % pendant 48 mois, les paiements seront de 488 \$, y compris la prélivraison, le transport (1 995 \$) et la taxe sur le climatiseur (100 \$). ‡ Les trois premières mensualités gratuites jusqu'à concurrence de 666 \$ par mois, taxes incluses ou la remise de 2 000 \$ sera accordée par le concessionnaire sur la transaction de location pendant la période de programme et est applicable aux modèles A4 2014 neuves et n'ayant jamais été immatriculés. Montants dus au début du bail : acompte de 2 350 \$ (ou échange équivalent), droits environnementaux pour les pneus (15 \$), frais d'inscription jusqu'à 46 \$ au Registre des droits personnels et réels mobiliers, et dépôt de sécurité (570 \$). Taxes, immatriculation, assurances et autres options en sus. Obligation totale : 26 405\$. Frais de 0,25 \$ par kilomètre pour le kilométrage supérieur à 16 000 km par an assumés par le locataire. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Les offres sont en vigueur pour les transactions conclues avec voitures livrées entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre 2013, et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Modèle A4 Technik Série S illustré avec options et caractéristiques pouvant ne pas être disponibles au moment de l'achat. « Audi », « Vorsprung durch Technik » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées d'AUDI AG. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous au [www.audi.ca](http://www.audi.ca).



## ACTUALITÉS

## Procès pour meurtre Un différend mortel pour de la marijuana

En quelques secondes, le différend entre deux groupes de personnes au sujet d'une petite quantité de marijuana s'est envenimé. Soudainement, Dave Lockard, 28 ans, s'est effondré, poignardé à mort. Le procès devant jury de Christopher Levers, 32 ans, accusé de meurtre non prémédité, a commencé, hier, à Montréal. Le drame est survenu le 27 novembre 2010, vers 16h, dans un stationnement situé rue Jean-Milot, près de l'avenue Lafleur, dans l'arrondissement de LaSalle. Timothy Branch, Dave Lockard et Jason Richmond revenaient d'un gymnase quand Richmond a reçu un appel au sujet d'une vente de mari qui il avait faite la veille. Il s'agissait d'une petite quantité, environ 20 \$, et l'acheteur n'était pas content. Une rencontre pour s'expliquer a été fixée dans un stationnement. Les trois hommes se sont retrouvés face à l'acheteur,

qui était accompagné de son cousin, Christopher Levers. Le ton a monté. Lockard et Levers se sont donné des coups de poing, puis Lockard s'est effondré. Il saignait dans la région du cœur. Alors qu'il témoignait, hier, Jason Richmond a raconté que tout s'était passé très vite. Il a vu son ami tomber sur le dos, par terre. Il s'est précipité à ses côtés pour le reconforter. En même temps, il a composé le 911 pour demander du secours. Pendant ce temps, M. Levers et son cousin ont fui les lieux en voiture. Ils ont toutefois été rattrapés peu après, car un témoin avait eu la présence d'esprit de noter le numéro de la plaque d'immatriculation. Un couteau ensanglanté a été retrouvé à environ 150 mètres de l'endroit où ils ont été interceptés. Le procès se poursuit aujourd'hui.

— Christiane Desjardins



Maria Altagracia Dorval, âgée de 28 ans, a été tuée de plusieurs coups de couteau par Edens Kenol, qui a été reconnu coupable de meurtre prémédité.



PHOTOS ARCHIVES, LA PRESSE

## MÈRE DE TROIS ENFANTS ASSASSINÉE

# La famille poursuit la Ville de Montréal

CHRISTIANE DESJARDINS

Avant de mourir poignardée par son ex-conjoint, le 17 octobre 2010, Maria Altagracia Dorval s'était adressée plusieurs fois à la police pour faire part de ses craintes. Aujourd'hui, les proches de la défunte intentent une poursuite de 665 000 \$ contre la Ville de Montréal, pour « fautes et négligence » de ses policiers. La poursuite vise aussi le meurtrier, Edens Kenol.

Au terme de son procès, en mai dernier, M. Kenol a été déclaré coupable par un jury du meurtre prémédité de M<sup>me</sup> Dorval, avec qui il avait été marié pendant 11 ans. La rupture du couple était survenue à l'été 2010, et M. Kenol ne l'acceptait pas. Il harcelait son ex-conjointe, la suivait, l'appelait très souvent et la menaçait. La nuit du 17 octobre, il s'est introduit chez elle en son absence et l'a poignardée à mort à son retour d'une fête.

### Appels à l'aide

Il a été établi que M<sup>me</sup> Dorval, 28 ans, qui résidait à Montréal-Nord, avait téléphoné à la police ou composé le 911 le 15 août, le 12 septembre et le 11 octobre 2010. Cette dernière fois, elle avait fait une déclaration signalant le harcèlement et les menaces de M. Kenol à son



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

La victime a été assassinée dans sa cuisine. Les traces de lutte étaient évidentes sur cette photo de la scène de crime.

endroit depuis le mois d'août. L'homme avait menacé de la tuer, elle et leurs trois enfants, ajoutant qu'il s'enlèverait la vie ensuite. M<sup>me</sup> Dorval a été tuée six jours après ce coup de fil. M. Kenol a été arrêté une douzaine d'heures plus tard chez des amis. Il venait de faire des testaments sur vidéo, dans lesquels il avouait son crime et laissait entendre qu'il s'apprêtait à se suicider.

Dans la poursuite déposée au palais de justice de Montréal, on allègue que les policiers n'ont pas fait le suivi des appels de détresse de M<sup>me</sup> Dorval en août et en

septembre 2010, et qu'ils ont omis d'enquêter après la plainte reçue en octobre. La poursuite est intentée par les trois enfants mineurs et leur tuteur, Nousla Dorval.

Il est à noter que, dans la foulée de cette affaire, cinq policiers du Service de police de la Ville de Montréal ont été cités à comparaître devant le Comité de déontologie policière pour négligence dans le traitement d'une plainte. Les audiences à ce sujet ont commencé en novembre 2012, mais ne sont pas encore terminées. Elles reprendront dans quelques semaines.

Êtes-vous tannés d'avoir mal aux pieds?

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance avec ou sans ORTHÈSES.



POINTURES  
6 à 15 pour homme  
4 à 13 pour femme



Grand choix de LARGEUR  
B à 6E pour homme  
AAA à 4E pour femme



PLUS DE  
300  
MODÈLES

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun  
514.762.5184  
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes du métro  
À 5 minutes du pont Champlain

**BOSE**

Parfois, je mets mon casque parce que j'ai envie d'écouter ma musique préférée. D'autres fois, c'est simplement parce que je n'ai pas envie d'entendre mes collègues préférés. Quoi qu'il en soit,

j'écoute ce que je veux.  
Même s'il s'agit juste du silence.



Bose Casque  
QuietComfort 15  
avec technologie Acoustic  
Noise Cancelling®

LES MEILLEURS CASQUES CIRCUM JAMAIS CONÇUS PAR BOSE.

Le monde n'est pas vraiment silencieux. C'est pourquoi nous avons conçu des casques à réduction du bruit. Mettez-les pour écouter le son riche et profond de votre musique préférée en étant moins distrait par tous les sons environnants. Essayez le casque QC<sup>15</sup> de Bose pendant 30 jours sans risque. Renseignez-vous sur la livraison gratuite par messenger. N'attendez plus et profitez d'un son optimal où que vous alliez.

Pour commander ou en savoir plus : Bose.ca/casque | 1-800-711-6105, poste BZ397

ÉNERGIES RENOUVELABLES

# Il faudrait imiter le Japon, estime Steven Guilbeault

MATHIEU PERREAULT

Le Québec devrait prendre exemple sur le Japon, qui depuis Fukushima a lancé un ambitieux programme d'énergies renouvelables, selon le directeur principal d'Équiterre, Steven Guilbeault. Des parcs géants d'éoliennes ont été approuvés en un temps record et une hausse des tarifs de 15 à 25 % a permis de diminuer la consommation d'électricité.

«L'exemple du Japon montre qu'on peut faire rapidement la transition vers les énergies renouvelables et l'économie d'énergie», a affirmé

« Nous avons au Québec le luxe de nous préparer pour la transition. »

— Steven Guilbeault, directeur principal d'Équiterre

M. Guilbeault, en marge d'une conférence qu'il donnait sur la question, hier, à la Maison du développement durable. « Nous avons au Québec le luxe de nous préparer pour la transition. »

Le gouvernement japonais, qui a promis de rouvrir certaines des 54 centrales, vise de produire 20 % de son électricité avec des éoliennes d'ici 2020, alors que cette source d'énergie ne produit même pas 1 % de l'électricité du pays actuellement. Une loi obligeant l'installation de panneaux solaires sur toutes les nouvelles maisons est actuellement à l'étude. Un règlement oblige les entreprises de production d'électricité à acheter à bon prix les surplus d'électricité générés

par les consommateurs ayant des panneaux solaires sur leur toit. La consommation d'électricité a diminué de 15 % par rapport à 2010, les Japonais éteignant religieusement les lumières non essentielles et acceptant la canicule sans climatisation – en plus d'une baisse de l'activité industrielle.

**Hausse de tarifs**

Une hausse des tarifs aussi importante est-elle nécessaire pour ce type de changements? «On pourrait avoir au Québec des tarifs qui reflètent les coûts de production, dit M. Guilbeault. Il y a d'ailleurs des idées fausses qui circulent sur les coûts de production de l'énergie éolienne. C'est sûr qu'ils sont plus élevés que ceux des premiers barrages et que les éoliennes installées sont souvent peu nombreuses dans une perspective de développement régional. Mais si on installe des parcs éoliens industriels, les coûts seront similaires à des barrages comme la Romaine.»

Plusieurs environnementalistes sont opposés aux fermes éoliennes, notamment pour des raisons esthétiques. Pas Steven Guilbeault. «Moi, je trouve ça très beau, dit-il. Quand on se promène au soleil levant sur les rives de Copenhague, les parcs éoliens au large sont très jolis.»

La fermeture temporaire des centrales nucléaires nippones – leur réouverture génère beaucoup d'opposition locale, selon M. Guilbeault – a obligé de compenser par des centrales brûlant du gaz et du pétrole, et a généré une hausse des émissions de gaz à effet de serre, qui étaient en déclin depuis 2004. «C'est une conséquence à court terme», dit M. Guilbeault.



PHOTO YOSHIKAZU TSUNO, AGENCE FRANCE-PRESSE

Au Japon, on a installé cette éolienne de 100m au large de la ville de Naraha, dans la préfecture de Fukushima.

## AU JAPON, MOINS D'ÉLECTRICITÉ, PLUS DE GAZ À EFFET DE SERRE

	2010	2012
Production d'électricité	1070TWh	850TWh
Proportion de génération thermique	58%	90%
Proportion de génération nucléaire	34%	2%
Émission de gaz à effet de serre	1090Mt	1200Mt

Sources: EIA, METI

## MISER SUR L'ÉOLIEN MARIN

Le plus grand parc éolien marin du monde remplacera la tristement célèbre centrale nucléaire de Fukushima. Les travaux sur la première turbine flottante, à 20 km au large de Fukushima, ont commencé cet été. Elle générera deux mégawatts, sera opérationnelle cet automne et deux autres turbines flottantes de 7MW chacune seront ajoutées en 2014. À terme, le projet de 22 milliards de yens (200 millions CAN) aura une capacité de 1000 MW. Deux autres parcs éoliens marins seront construits au large du Japon faute de place sur la terre ferme.

— Mathieu Perreault

## Orford Express Le NPD critique le gouvernement

OTTAWA — La volte-face de Transports Canada dans le dossier du train touristique Orford Express témoigne de l'improvisation du gouvernement fédéral en matière de sécurité ferroviaire, dénonce le Nouveau Parti démocratique.

Le député Hoang Mai s'explique mal que le ministère fédéral ait interdit en catimini la circulation de trains entre Sherbrooke et Lac-Mégantic. L'annonce est survenue vendredi en fin d'après-midi, à peine trois jours avant le premier départ du train panoramique.

Orford Express s'est finalement rabattu sur un trajet alternatif par lequel les touristes se rendront à Lac-Mégantic en autobus.

Transports Canada en a révélé un peu plus sur les motifs qui l'ont mené à interdire la circulation des trains sur le tronçon Sherbrooke-Lac-Mégantic, hier. Les «lacunes» relevées lors d'une inspection touchent le fonctionnement du système de signalisation des passages à niveau. De la végétation empiète sur la voie et des débris se trouvent dans les ornières. Par ailleurs, certains rails présentent des signes d'usure, a indiqué la porte-parole du Ministère, Josianne Martel.

La mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy-Laroche, avait annoncé avec enthousiasme l'arrivée du train touristique au début d'octobre. Elle a accueilli avec philosophie le revers d'Orford Express.

«Ça démontre que Transports Canada montre son sérieux dans le dossier dans la mesure où ils n'ont pas permis que le train passe parce que le train aurait pu poser un danger potentiel», a indiqué son porte-parole, Nicolas Carrette.

— Martin Croteau



### Se balader dans Paris. 2 vols par jour.

La Tour Eiffel, les Champs-Élysées, le Louvre, la Seine, l'amour, la mode... Et pour plus d'évasions, découvrez nos 1000 autres destinations à travers le monde avec nos partenaires SkyTeam.

# Votre carrière est dans l'impasse?

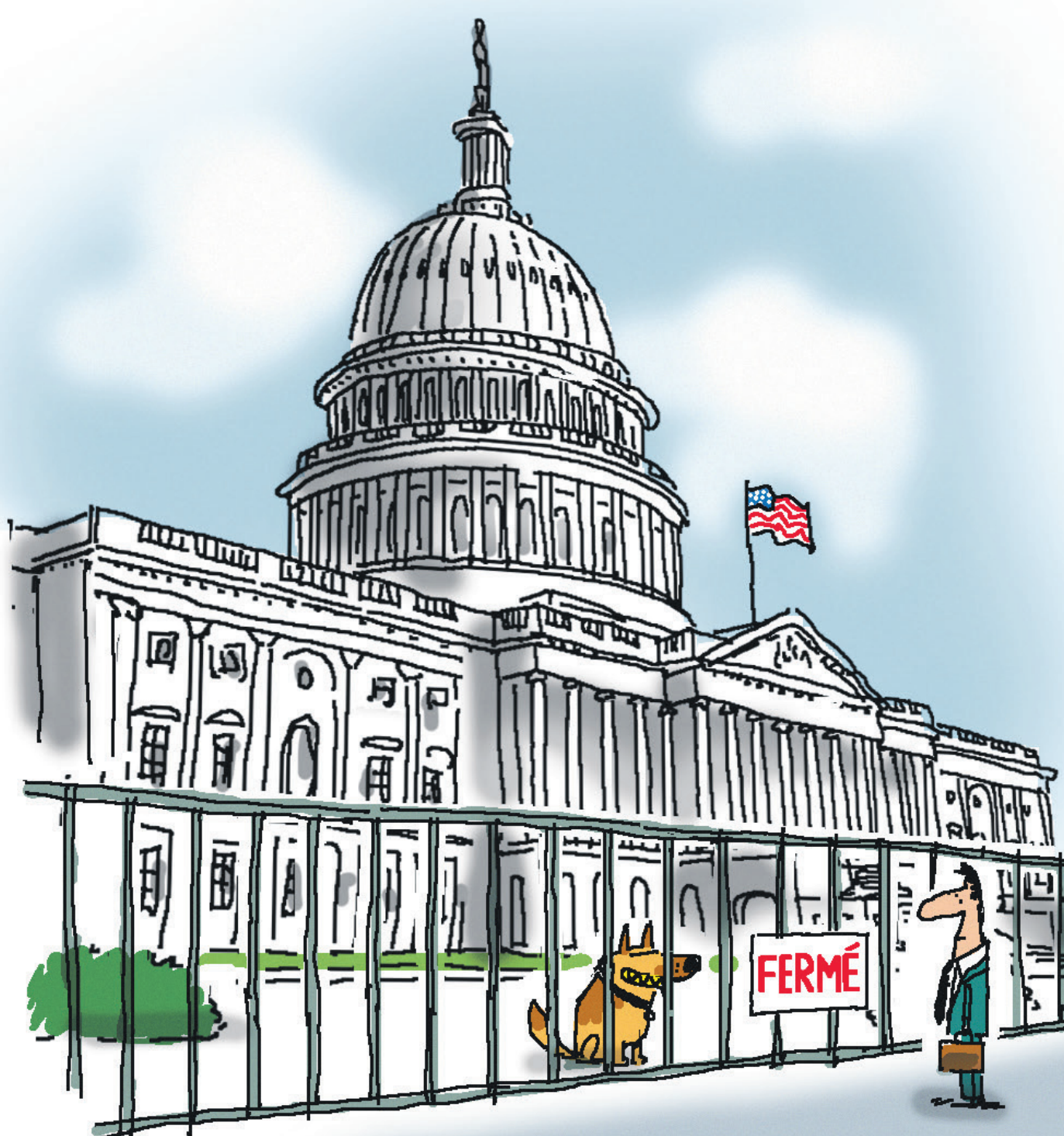
Gouvernez votre avenir grâce à Workopolis.

Avec plus de 750 nouvelles offres d'emploi chaque semaine, vous aurez amplement l'occasion de délibérer sur votre avenir. Visitez le site de Workopolis dès aujourd'hui et lancez les pourparlers.

[workopolis.com](http://workopolis.com)

 #workopolis

  
**WORKOPOLIS**



# Un brevet sur les « bébés de designers »

Une firme a mis au point une technique pour choisir les caractéristiques d'un futur enfant

MATHIEU PERREAULT

Le mois dernier, une société californienne, 23andMe, a reçu un brevet américain pour une technique de sélection d'ovules et de spermatozoïdes permettant aux cliniques de fertilité d'augmenter la probabilité qu'un enfant conçu en éprouvette ait des yeux d'une couleur particulière, soit grand ou soit moins susceptible de développer un cancer, entre autres critères. La dernière livraison de *Genetics in Medicine*, une revue publiée par le prestigieux groupe Nature, s'insurge contre ce brevet sur les « bébés de designers ».

« Ni les donneurs d'ovules et de spermatozoïdes ni la société ne sont prêts pour ce genre de brevet », affirme Bartha Knoppers, bioéthicienne à l'Université McGill, qui a cosigné plusieurs études avec les auteurs du commentaire de Nature. « Il faudrait que les brevets américains tiennent compte de la moralité d'une invention avant d'être acceptés, comme cela se fait en Europe. »

Contre toute attente, 23andMe a décidé de ne pas utiliser son brevet. Dans un communiqué, elle a indiqué qu'elle pensait à l'origine utiliser sa technologie d'analyse génétique pour aider la sélection des donneurs dans les cliniques de fertilité, mais a par la suite abandonné l'idée.

« L'an dernier, 23andMe a déposé une demande de brevet pour un test de susceptibilité des embryons au Parkinson qui a généré un tollé chez ses clients, dit M<sup>me</sup> Knoppers. Les gens étaient outrés que les échantillons génétiques qu'ils fournissaient soient utilisés pour générer d'autres tests, d'autres revenus pour 23andMe. La compagnie a reculé et je crois qu'elle a abandonné cette avenue par peur de la controverse. »

## Peu convaincus

Les auteurs du commentaire de Nature ne sont pas convaincus des intentions de 23andMe. « Pour le moment, 23andMe n'a pas de plan pour utiliser ce brevet dans des cliniques de fertilité, mais rien ne les empêche de changer d'avis », dit l'un des auteurs, Pascal Borry de l'Université de Louvain, en Belgique, en entrevue avec *La Presse*.

Les auteurs du commentaire de Nature avancent que le droit américain des brevets tient compte de la moralité par la bande, parce qu'un brevet sur la création de chimères comportant des gènes d'humain et d'animal a été rejeté en 1998 sur la base de la nécessité d'une « utilité publique ». Paradoxalement, ce brevet avait été déposé par des chercheurs opposés à la création de chimères, pour « bloquer » cette avenue de recherche, note M<sup>me</sup> Knoppers.

## Une contestation nécessaire

Le cas des chimères n'est pas représentatif du droit américain des brevets, parce que la décision invoquant la moralité avait été rendue par un simple examinateur et non évaluée en cour, selon Yann Joly, spécialiste en bioéthique à l'Université McGill. « Pour qu'il y ait réellement une évaluation par un tribunal de la légalité d'un brevet, il faut qu'il y ait une contestation qui se retrouve devant les tribunaux, »

dit M<sup>e</sup> Joly. Dans le cas de la chimère, ça n'a pas eu lieu. »

Qu'en est-il au Canada? En théorie, la moralité n'entre pas en ligne de compte, comme aux États-Unis, selon M<sup>e</sup> Joly. Mais un cas célèbre, celui de la « souris de Harvard », modifiée génétiquement pour faciliter l'étude du cancer, montre que les juges canadiens sont sensibles à cette question. « Le brevet sur la souris de Harvard a été rejeté en Europe parce que Greenpeace avait invoqué les souffrances des animaux de recherche, dit M<sup>e</sup> Joly. Aux États-Unis, il a été accepté sans questions. Mais au Canada, la Cour suprême l'a refusé sous prétexte qu'on ne peut pas breveter des formes de vie supérieures. Comme la Cour n'a pas défini ce qu'est une forme de vie supérieure, à mon avis, il s'agit d'un genre de moralité. »

D'autres sociétés de tests génétiques visant directement les patients tenteront-elles d'avoir des brevets controversés? « Ces compagnies sont désespérées de monétiser leurs activités, dit M<sup>e</sup> Joly. Avec des brevets, leurs actions prennent de la valeur. »

Est-il possible que certaines entreprises choisissent la stratégie du « troll », comme en télécommunications, où des géants comme Research in Motion (maintenant BlackBerry) ont dû payer des fortunes à des détenteurs de brevets jamais exploités? « Oui, c'est bien possible », dit M<sup>e</sup> Joly.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Dans un communiqué, la société 23andMe a indiqué qu'elle pensait à l'origine utiliser sa technologie d'analyse génétique pour aider la sélection des donneurs dans les cliniques de fertilité, mais a par la suite abandonné l'idée.

# PENSEZ SUBARU

Vous avez besoin d'un véhicule spacieux, sécuritaire, parfaitement adapté à la vie urbaine. Voici la Legacy, idéale pour se faufiler en ville.

RABAIS AU COMPTANT  
**3500\$**  
OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE



## LEGACY 2.5i 2013

À l'achat au comptant à partir de

25 205\$\*  
- 3 500\$

• Transport et préparation inclus, taxes en sus  
• Financement et location disponibles

21 705\$

### Caractéristiques offertes

- Traction intégrale symétrique à prise constante, de série
- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres opposés horizontalement, 2,5 litres, 173 chevaux, de série
- Boîte manuelle à 6 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (transmission à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option
- Système perfectionné d'aide à la conduite EyeSight<sup>MC</sup>, en option
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule et système de contrôle de la traction, de série
- Système mains libres Bluetooth® à activation vocale, de série
- Toit ouvrant vitré électrique, entrebaillant et coulissant, en option



ÉCONOMIE D'ESSENCE (l/100 km)<sup>Δ</sup>  
• Transmission automatique (CVT) - Ville 8,4 / Route 6,0  
• Transmission manuelle (6MT) - Ville 9,8 / Route 7,0  
Indice d'octane recommandé : 87 - Données estimatives

### MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ<sup>†</sup>

2013 IIHS TOP SAFETY PICK<sup>+</sup>

### VOUS OBTENEZ AUSSI LA CARTE AVANTAGE<sup>‡</sup>



À l'achat ou à la location d'une Legacy 2013

- Pièces
- Accessoires
- Garantie prolongée
- Service



Confiance et évolution

SUBARU REPENTIGNY  
REPENTIGNY

SUBARU RIVE-NORD  
BOISBRIAND

LACHUTE SUBARU  
LACHUTE

SUBARU-MONTRÉAL  
MONTRÉAL

SUBARU SAINTE-AGATHE  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SUBARU DES SOURCES  
DORVAL

JOLIETTE SUBARU  
JOLIETTE

SUBARU GRANBY  
GRANBY

SUBARU DE LAVAL  
LAVAL

SUBARU SAINT-HYACINTHE  
SAINT-HYACINTHE

SUBARU SAINTE-JULIE  
SAINTE-JULIE

JOHN SCOTTI SUBARU  
ANJOU

SUBARU BROSSARD  
BROSSARD

## LE CAS MYRIAD

En juin dernier, un brevet sur la détection de deux anomalies génétiques augmentant le risque de cancer du sein a été invalidé par la Cour suprême des États-Unis. Et pourtant, les brevets de la société Myriad avaient été avalisés par les autorités européennes, qui en théorie doivent évaluer la moralité des brevets. « Ça montre bien que le critère de la moralité n'aide pas vraiment dans les cas délicats », explique Yann Joly, spécialiste en bioéthique à l'Université McGill. Au Canada, souligne M<sup>e</sup> Joly, le brevet de Myriad sur les gènes BRCA1 et BRCA2 n'est pas respecté par les gouvernements provinciaux, mais l'entreprise n'a pas osé porter plainte.

Comme les tribunaux n'ont pas eu à se pencher sur les brevets de Myriad, il est impossible de savoir ce qu'en pense le droit canadien.

— Mathieu Perreault

\* À l'achat au comptant à partir de 25 205 \$, taxes en sus pour la Legacy 2.5i 2013 (DA1-BP), à transmission manuelle. À l'achat, les frais de transport et de préparation (1 595 \$) ainsi que les taxes sur le climatiseur (100 \$) et sur les pneus neufs (15 \$) sont inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. † Offre valide à l'achat ou à la location d'une Subaru Legacy 2013 pendant la période promotionnelle du 4 juillet 2013 au 3 janvier 2014. La « Carte Avantage » de 500 \$ est une carte de crédit prépayée, échangeable contre des pièces ou des services chez les concessionnaires Subaru participants. La carte ne peut être échangée contre de l'argent comptant et est valide pendant vingt-quatre (24) mois à partir de la date d'émission. Les cartes récompenses sont émises en lien avec un programme de fidélisation, de récompense ou de promotion. Certaines conditions et limites s'appliquent. Consultez [www.cartesavantage.ca](http://www.cartesavantage.ca) pour en savoir plus. ‡ Le crédit de 3 500 \$ est offert uniquement à l'achat au comptant de la Legacy 2013 (DA1-BP) jusqu'au 31 octobre 2013. À titre de consommation d'essence établie par Ressources Naturelles Canada de 6,0/100 km (route) pour la Legacy 2013 équipée de la transmission automatique à variation continue et dotée d'un réservoir d'essence d'une capacité de 70 litres. Les données de consommation de carburant devraient être utilisées à seule fin de comparer des véhicules. La consommation de carburant réelle variera selon les conditions routières, les habitudes de conduite et la charge du véhicule. † Une cote « Bien » constitue la meilleure cote possible aux cinq tests de collision (frontale à chevauchement modéré, frontale à chevauchement faible, latérale, arrière et de capotage) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) ([www.iihs.org](http://www.iihs.org)). Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité+ 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » à au moins quatre tests et une cote « Bien » ou « Acceptable » au cinquième test. Photo(s) à titre indicatif seulement. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis.

## Au nom de la Société pour les enfants handicapés du Québec,

# 537 620 fois merci.

Le 19 septembre dernier avait lieu le Cabaret sur le Mont Royal au profit de la Société pour les enfants handicapés du Québec. La soirée s'est déroulée sans fausses notes, et les organisateurs tiennent à remercier les bénévoles, les partenaires financiers, les fournisseurs, les donateurs et tous les participants présents à cette soirée enlevante tout en musique et en danse. Pour plus d'information rendez-vous au [cabaretsurlemontroyal.com](http://cabaretsurlemontroyal.com).



Plusieurs invités de marque étaient présents pour appuyer la cause des enfants handicapés. (De gauche à droite) Jean Duchesneau, Alain Picard, Christiane Germain, Jean Fabi, Pierre Boivin, Louis Vachon et Serge Gouin.

#### Présentateur et grand partenaire financier



#### Partenaire financier



Coopérer pour créer l'avenir

#### Développement et organisation



#### Partenaires fournisseurs

Communications Chevalier  
Garda  
Hill + Knowlton  
Imprimerie Performance  
Pépinière Abbotsford

SAQ  
Solotech  
Transport Jean Légaré  
Ville de Montréal  
Vins Philippe Dandurand

Restaurant Bis  
Restaurant IL Cortile  
Restaurant Le Bellagio  
Traiteur Le Canard Sauté  
Restaurant le Muscadin

Metro  
Boulangerie Boulart  
Natre/Agropur  
Restauration du Centre Bell

LA SITUATION DES AUTOCHTONES AU CANADA

# Une véritable « crise », estime un émissaire de l'ONU



MARTIN CROTEAU

OTTAWA — La situation des peuples autochtones au Canada n'est rien de moins qu'une « crise », selon un émissaire des Nations unies qui a terminé hier une tournée de neuf jours au pays. Un bilan qui a été accueilli par un silence radio de la part du gouvernement Harper.

**Écarts de richesse, réclamations territoriales non résolues, violence, logements surpeuplés et insalubres: James Anaya, rapporteur de l'ONU, a dressé un bilan peu flatteur de sa visite qui l'a mené dans six provinces canadiennes.**

James Anaya, le rapporteur de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, a affirmé hier que les conditions de vie des Premières Nations canadiennes contrastent de manière saisissante avec celles de la majorité blanche.

« Ce qui me frappe ici, c'est que le Canada est un pays hautement développé, qui se classe en tête du peloton mondial en matière de développement humain, et les personnes autochtones sont loin derrière le reste de la population selon ces indicateurs, note James Anaya. Il y a un fossé significatif, et ce fossé ne se rétrécit pas, selon le propre aveu du gouvernement. »

**Bilan peu flatteur**

Écarts de richesse, réclamations territoriales non résolues, violence, logements surpeuplés et insalubres: le rapporteur a dressé un bilan peu flatteur de la visite qui l'a mené dans six provinces canadiennes. Il note par ailleurs la profonde méfiance des autochtones à l'égard des gouvernements fédéral et provinciaux.

Durant son séjour au pays, M. Anaya a fait écho à une demande de longue date des leaders des Premières Nations, soit la tenue d'une enquête publique sur les femmes autochtones assassinées ou disparues. Il a également proposé d'étendre le mandat de la Commission vérité et réconciliation, qui se penche sur les sévices subis par les anciens élèves des pensionnats autochtones.

À la fin 2011, au plus fort de la crise humanitaire dans la communauté d'At-tawapiskat, en Ontario, le rapporteur de l'ONU s'était rendu dans la réserve et avait dénoncé les conditions de vie « désastreuses » qu'il y avait observées. Le gouvernement Harper avait répliqué en mettant en cause sa crédibilité.

Cette fois, M. Anaya dit avoir obtenu la pleine collaboration du gouvernement fédéral. Il a pris soin de noter que plusieurs initiatives d'Ottawa, notamment le mécanisme de résolution des revendications territoriales, sont des pas dans la bonne direction. Ces mesures sont toutefois « insuffisantes ».

« Les préoccupations et le bien-être des peuples autochtones méritent une priorité plus élevée à tous les ordres de gouvernement et dans tous les ministères, a déclaré M. Anaya. Des mesures concertées, basées sur la compréhension mutuelle et sur un vrai partenariat avec les peuples autochtones, à travers leurs propres institutions représentatives, sont vitales pour la résolution de ces problèmes à long terme. »

L'attachée de presse du ministre des Affaires autochtones, Erika Meekes, n'a pas rappelé *La Presse* hier.



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

« Les préoccupations et le bien-être des peuples autochtones méritent une priorité plus élevée à tous les ordres de gouvernement et dans tous les ministères », a déclaré James Anaya, rapporteur de l'ONU.

LES AUTOCHTONES EN CHIFFRES

4,3

Les autochtones représentent 4,3% de la population canadienne.

5

Le taux de suicide est 5 fois plus élevé chez les autochtones que chez les autres Canadiens.

1 SUR 5

Chez les autochtones, 1 personne sur 5 vit dans une maison nécessitant des réparations importantes.

8

Le risque d'être assassinée est 8 fois plus élevé pour une femme autochtone que pour une non autochtone.

**75 PROJETS RÉSIDENTIELS NEUFS À DÉCOUVRIR**

**WOW!!!**

PRIX HABITAT DESIGN  
50 UNITÉS MODÈLES AMÉNAGÉES  
25 000 \$ EN PRIX À GAGNER

**OCTOBRE 2013**  
19 | 20 | 26 | 27

**MONHABITATIONNEUVE.COM**

En collaboration avec

## L'ÉVÈNEMENT PERFORMANCE ACURA



NOUVELLE **RLX** 2014

NOUVEAU **MDX** 2014 AVEC SH-AWD

COMMANDEZ LE VÔTRE DÈS AUJOURD'HUI



**568\$**  
VERSEMENT MENSUEL

LOUEZ LE RLX  
**1,9%**  
LOCATION 36 MOIS  
ACOMPTÉ DE 5 200\$

LOUEZ LE MDX  
**2,9%**  
LOCATION 36 MOIS  
ACOMPTÉ DE 5 800\$



ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey, Laval 450 682-4050 | ACURA GABRIEL 4636, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux 514 696-7777 | ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville 450 435-4455 | ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau, Brossard 450 659-1616 | LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O., Montréal 514 340-1344 | ACURA MÉTROPOLITAIN 5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard 514 362-2872 | ACURA SAINTE-JULIE 1933, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie 450 922-1222

L'acheteur avisé lit les petits caractères: \*Offre d'une durée limitée du 1er au 31 octobre 2013 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura MDX 2014 (VD4H2EJN) et Acura RLX 2014 (KC1F3EJ) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 36 mois s'élève à 568 \$ moyennant un acompte initial de 5 800 \$/5 200 \$. Taux de location de 2,9 %/1,9 % sur 36 mois pour le MDX/RLX. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0\$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 60 000 km pour 36 mois au taux de 0,15 \$/km. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada. **acuraquebec.ca**

## MONDE

PARALYSIE AUX ÉTATS-UNIS

# Ultime journée pour éviter le pire



**RICHARD HÉTU**  
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Malgré la menace du premier défaut de paiement de l'histoire des États-Unis, le Congrès américain a offert hier une autre illustration frappante de son dysfonctionnement, provoquant un coup de semonce de l'agence de notation Fitch.

Au lendemain de négociations encourageantes au Sénat, les dirigeants républicains de la Chambre des représentants ont tenté de présenter leur propre plan pour relever le plafond légal de la dette et mettre fin à la paralysie partielle de l'État fédéral. Or, craignant d'être désavoués et humiliés par les élus de leur propre groupe, ils ont renoncé en soi-

« surveillance négative » la dette souveraine à long terme des États-Unis, actuellement la meilleure possible à AAA.

« Les gesticulations politiques et la réduction de la marge de manœuvre financière pourraient accroître le risque d'un défaut des États-Unis », a affirmé Fitch, troisième agence de notation financière après Standard & Poor's et Moody's.

En août 2011, Standard & Poor's avait abaissé la note américaine malgré un accord de dernière minute pour relever la limite légale de la dette.

## Demain, la limite

Le Congrès a jusqu'à demain pour relever le plafond de la dette, faute de quoi le Trésor américain ne pourra plus emprunter. Celui-ci ne disposerait alors que d'environ 35 milliards de dollars pour faire face aux obligations des États-Unis. Avec l'arri-

« Les gesticulations politiques et la réduction de la marge de manœuvre financière pourraient accroître le risque d'un défaut des États-Unis », a affirmé hier l'agence Fitch.

rée à soumettre à un vote l'une ou l'autre des deux propositions qu'ils avaient avancées au cours de la journée.

Cette confusion sans précédent a pesé dans la décision de Fitch de placer sous

vée imminente de paiements plus importants, il pourrait se retrouver rapidement dans l'incapacité d'honorer tous ses engagements.

« Cette annonce reflète l'urgence avec laquelle le Congrès



PHOTO CAROLYN KASTER, ASSOCIATED PRESS

Le Congrès américain a jusqu'à demain pour relever le plafond de la dette, faute de quoi le Trésor américain ne pourra plus emprunter.

devrait agir pour ôter cette menace de défaut qui pèse sur notre économie », a déclaré Brandi Offine, porte-parole du Trésor, en faisant allusion à la décision de Fitch.

La dernière proposition des républicains de la Chambre prévoyait un financement de l'État fédéral jusqu'au 15 décembre et un relèvement du plafond de la dette jusqu'au 7 février. Elle interdisait cependant au Trésor d'utiliser des « mesures extraordinaires » pour reporter cette date butoir. Et elle éliminait les subventions fédérales auxquelles ont droit les élus du Congrès, leurs collaborateurs

et les responsables du conseil de direction pour financer le coût de leur assurance maladie.

Jugé inacceptable par la Maison-Blanche et ses alliés démocrates du Congrès, ce plan était néanmoins considéré comme insuffisant par plusieurs élus républicains de la Chambre. Ceux-ci se plaignaient de n'y retrouver aucune mesure pour retarder la mise en œuvre de la loi sur la santé de Barack Obama, leur bête noire.

## Négociations cruciales

L'inaction de la Chambre devrait aujourd'hui ouvrir la voie au Sénat, qui pourrait

tenir un vote sur son propre texte pour résoudre l'impasse politique. Ce plan faisait toujours l'objet de négociations hier soir entre le chef de la majorité démocrate, Harry Reid, et le chef de la minorité républicaine, Mitch McConnell.

« Le sénateur Reid et le sénateur McConnell ont repris leurs négociations et ont bon espoir qu'une entente soit à portée de main », a déclaré Adam Jentleson, porte-parole du sénateur Reid.

Dans l'éventualité d'un vote positif au Sénat sur une entente bipartite, les dirigeants républicains de la Chambre devraient décider de soumettre ou non le texte à un vote des représentants. L'organisation d'un tel vote pourrait provoquer la révolte des élus républicains les plus conservateurs et mettre en danger le poste du président de la Chambre, John Boehner.

L'entente du Sénat pourrait cependant être adoptée par une majorité de la Chambre composée de l'ensemble des élus démocrates et d'une poignée d'élus républicains plus modérés.

Cet accord devrait prévoir le relèvement du plafond de la dette jusqu'au 7 février, le financement de l'État fédéral jusqu'au 15 janvier et l'ouverture immédiate de négociations formelles entre républicains et démocrates, portant sur le reste de l'année budgétaire 2014.

## QUATRE MOTS POUR COMPRENDRE

ÉRIC-PIERRE CHAMPAGNE

# Nucléaire : l'Iran à la croisée des chemins

Une « proposition confidentielle » présentée hier par l'Iran suffira-t-elle à faire débloquer les négociations sur le programme nucléaire du pays, qui ont repris hier à Genève? Rien n'est moins sûr, d'autant plus que d'éventuelles inspections-surprises des installations nucléaires seraient exclues par les autorités iraniennes. Le spécialiste du monde arabe Jabeur Fathally se dit néanmoins optimiste. Quatre mots pour comprendre l'ouverture du régime.

## Nucléaire

Longtemps tenu secret, le programme nucléaire iranien a été dévoilé en 2002. Téhéran affirme que ses ambitions nucléaires ne servent que des fins civiles. Mais plusieurs pays, dont Israël, soupçonnent le pays de vouloir se doter de l'arme atomique. En 2011, l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) a d'ailleurs fait état de ses « préoccupations sérieuses concernant les possibles dimensions militaires du programme iranien ». Le pays fait face à diverses sanctions économiques depuis 10 ans. En échange d'une levée des sanctions, l'Iran se dit aujourd'hui ouvert à réduire son programme nucléaire.

## Rohani

Le président Hassan Rohani, élu en juin dernier, est considéré comme un modéré. « Il a changé le ton, son discours est totalement différent de celui de son prédécesseur, Mahmoud Ahmadinejad », affirme Jabeur Fathally, professeur en droit civil à l'Université d'Ottawa. S'il n'a pas serré la main du président Barack Obama à la dernière assemblée générale de l'ONU, les deux pays ne mènent pas moins des discussions dans plusieurs dossiers. « Je pense qu'il est sincère, signale M. Fathally, mais n'oublions pas que M. Rohani a lui-même tracé la ligne rouge que son pays ne veut pas franchir. Il n'est pas question d'abandonner l'enrichissement nucléaire à des fins civiles. »

## Ouverture

Depuis l'élection de Rohani, l'Iran multiplie les signes d'ouverture envers l'Occident. Certains sont plus symboliques, comme la rencontre entre le président iranien et son homologue français François Hollande. Mais l'Iran collabore aussi dans des dossiers plus délicats, précise M. Fathally. « On voit qu'ils sont sérieux. On l'a bien vu sur la question syrienne. Ils ont manifesté une certaine ouverture ces derniers temps. Ce n'est donc pas par hasard si les Américains cherchent à rétablir leurs liens avec l'Iran. Même le secrétaire d'État américain, John Kerry, a évoqué récemment la possibilité que certaines sanctions soient levées. »

## Chômage

Si l'Iran semble vouloir s'ouvrir sur le monde, c'est aussi parce que la situation économique du pays est désastreuse. C'était d'ailleurs une des promesses électorales du président Rohani : obtenir un allègement des sanctions économiques imposées à son pays. Et pour cause, avec un taux de chômage estimé à 25 %. Le dossier nucléaire devient alors une monnaie d'échange fort attrayante. « Les Iraniens ont besoin des investissements étrangers, affirme Jabeur Fathally. Ils ont besoin des sociétés pétrolières françaises et américaines. Ils ont besoin de tout cela, l'économie en a tellement besoin! »

— Avec l'Agence France-Press

## Passion & organisation AU QUOTIDIEN

Dans la cuisine de

**DANNY**  
St Pierre

Dans la cuisine de Danny St Pierre

« Enfin un ouvrage où les artifices inutiles sont mis au rancart! On y présente une cuisine authentique, simple. »

— Philippe Mollé,  
*Le Devoir.*

Offert en librairie ou sur [editionslapresse.ca](http://editionslapresse.ca)

Aussi en format PDF et E-pub

leséd  
éditions  
ON  
LA PRESSE

CONGO

# La difficile réintégration des enfants-soldats

DAPHNÉ LEMELIN  
COLLABORATION SPÉCIALE

GOMA — « Je suis entrée dans la milice à cause des difficultés liées à la guerre. Toute ma famille est morte. Je n'avais pas le choix », raconte doucement Rosine Bindu Lukoo, 18 ans, perchée sur sa chaise.

La rencontre se déroule dans un modeste bureau de l'Équipe d'éducation et d'encadrement des traumatisés de Nyiragongo (ETN), à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, région très touchée par les violences qui sévissent depuis une vingtaine d'années en République démocratique du Congo (RDC).

« Mon grand-père a été décapité par les miliciens. Ma grand-mère a été découpée en morceaux avec une machette », explique de sa voix neutre la jeune fille. Alors que Rosine n'a que 11 ans, les rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) — un groupe armé actif depuis 2000 en RDC — assassinent sa famille devant ses yeux.

Lorsqu'elle se fait approcher à 15 ans par les « Guides » Mai-Mai, un des nombreux groupes rebelles qui déstabilisent la région, Rosine s'enrôle. « C'est vrai que le recrutement se faisait par la force. Mais pour ma part, j'avais aussi envie de combattre », précise-t-elle à travers son traducteur swahili-français.

Vêtue du seul pagne — tissu traditionnel coloré de la RDC — qu'elle possède, les cheveux tressés, le regard dur, Rosine raconte ses souffrances sans broncher. Celle qui a « horreur de verser le sang » ne combattait pas directement. Elle cuisinait, faisait le ménage pour les miliciens, tout en prenant part à certains pillages, « pour avoir sa part du butin ».

« Pendant que nous vivions dans la forêt, nous avons beaucoup souffert, parce que nous vivions du vol. Pour manger, il fallait piller la population. Pour manger, il fallait voler du bétail », confie-t-elle. Durant toute l'entrevue, elle n'aura pas souri une seule fois.

## Une réinsertion difficile

Depuis une décennie, 36 000 enfants ont été démobilisés par diverses organisations en RDC. Ces dernières sillonnent les régions reculées de l'est de la République pour tenter d'extirper les enfants associés aux forces et groupes armés.

Il y a deux ans, un des camions du Comité international de la Croix-Rouge croise sur sa route Rosine et trois de ses compagnes miliciennes. À 16 ans, Rosine saute sur cette occasion pour se sortir de sa vie précaire et des « conditions de vie inhumaines » qu'elle vit. D'abord prise en charge par un organisme onusien, elle est finalement envoyée



PHOTO DAPHNÉ LEMELIN, COLLABORATION SPÉCIALE

Rosine Bindu Lukoo s'est enrôlée à 15 ans, après s'être fait approcher par les « Guides » Mai-Mai, un des nombreux groupes rebelles actifs en République démocratique du Congo.

à Goma, au centre ETN, un organisme qui tente de réinsérer des enfants soldats, mais aussi des enfants orphelins et toxicomanes.

L'endroit grouille d'activités. Dans la cour, une dizaine d'adolescents apprennent à déboulonner un moteur, d'autres apprennent à utiliser une scie sauteuse. À l'intérieur, une vingtaine s'affairent à préparer des plats traditionnels congolais. Soixante pour cent des enfants formés au centre ETN de Goma réussissent à devenir autonomes financièrement.

Rosine fait partie des jeunes avec un « niveau intellectuel plus élevé », selon le directeur du centre, elle a donc été assignée à l'informatique.

brousse. Mais ici, les difficultés sont nombreuses », explique Rosine.

« Nous sommes nostalgiques de l'époque où nous étions dans la milice. Nous n'avons pas de salaire. On ne nous achète ni habits ni chaussures. Ces gens qui nous ont démobilisés ne s'occupent plus de nous. Regarde à quel point mes cheveux sont mal entretenus », ajoute-t-elle avec un geste coquet vers ses cheveux tressés.

## Insécurité dans l'Est

Le manque de ressources et de structures de formation dans les provinces de retour explique en partie les obstacles que doivent affronter les enfants et les intervenants.

« Pendant que nous vivions dans la forêt, nous avons beaucoup souffert, parce que nous vivions du vol. Pour manger, il fallait piller la population. » — Rosine Bindu Lukoo

Patricia Tuluka, spécialiste en réinsertion des groupes vulnérables à l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) au gouvernement congolais, voit des avantages et des inconvénients à une telle réinsertion.

« En même temps, la formation professionnelle rapporte de l'argent, une sécurité », affirme-t-elle en entrevue téléphonique depuis son bureau à Kinshasa. Mais la formation professionnelle n'assure qu'une stabilité matérielle temporaire « illusoire », alors que l'éducation formelle permet de planifier le long terme, renchérit-elle.

Et les enfants eux-mêmes doivent composer avec le quotidien en dehors des groupes armés. « Lorsque j'ai quitté la milice, j'avais un objectif clair: faire des études. Je ne voulais plus retourner dans la

La difficulté principale reste tout de même l'instabilité qui règne dans l'est de la République démocratique du Congo.

« Entre une trentaine et une quarantaine de groupes armés [...] essaient [actuellement] vers l'est de la République démocratique du Congo », confirme le colonel Félix Prosper-Basse, porte-parole militaire de la MONUSCO, la force onusienne présente depuis 12 ans dans le pays.

Et tant qu'il y a des groupes armés, il y a des enfants enrôlés, affirme Patricia Tuluka, spécialiste en réinsertion. Même si les statistiques sont encourageantes et que la sensibilisation des dix dernières années a porté des fruits, des milliers d'enfants associés aux forces armées, c'est « déjà trop ».

« Un enfant, c'est déjà beaucoup », conclut-elle.

## CONFLIT SANGLANT

Les combats dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ont repris fin août après une brève trêve. Dans la nuit de lundi à mardi, un accrochage a opposé les Forces armées de la RDC (FARDC) et le Mouvement du 23 mars (M23) sur la ligne de front de Kibumba, à une quinzaine de kilomètres de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, grandement touchée par les violences qui sévissent depuis une vingtaine d'années dans le pays. Le M23, mouvement rebelle le plus structuré et en grande partie responsable de l'insécurité dans la région, a aussi fait feu vendredi en direction d'un hélicoptère militaire de l'ONU, un peu plus au nord. Ces incidents surviennent un peu plus d'un mois après la reprise des combats dans les environs de Goma. Fin août, les FARDC, conjointement avec la Brigade d'intervention de la MONUSCO, la force onusienne en place depuis 12 ans en RDC, ont repris Kibati des mains du M23 et l'ont repoussé à Kibumba, rendant la ville de Goma hors de portée des tirs rebelles. — Daphné Lemelin

Résultats des tirages du : 2013-10-15

**Lotto-D** 2 6 1 2 6 1 1 5

**Sprinto** 02 12 15 30 44

**LE TOUT NOUVEAU LOTTO 649** Ce soir, 5 MILLIONS (approximatif) + 1 MILLION garanti

**Extra** 2 4 8 9 R 2714283

**37** MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2013

**Astro** JOUR - MOIS - ANNÉE - SIGNE 02 NOVEMBRE 10 SCORPION

**Ebanco** 09 10 11 13 14 23 25 29 32 40 41 44 45 48 50 59 60 62 66 67

**Triplex** 16 20 30 33 40

**Quotidienne** 3 806 4 7022

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## LE TOUR DU GLOBE



PHOTO REUTERS



PHOTO ASSOCIATED PRESS

### Italie Au secours de 400 immigrés

Environ 400 immigrés ont été secourus dans le canal de Sicile, au lendemain du lancement par Rome de l'opération « Mare nostrum » pour renforcer son dispositif militaire et humanitaire en Méditerranée. Ces sauvetages sont intervenus dans trois opérations distinctes. Quarante-vingts personnes à bord d'un canot pneumatique dans les eaux libyennes ont notamment été secourues par un navire marchand, dérivées par les capitaineries de port. — AFP

### Philippines Séisme meurtrier

Un puissant séisme a secoué hier trois îles prisées des touristes au centre des Philippines, dans la région de Cebu, tuant au moins 93 personnes et semant la panique dans la population. Quinze personnes sont mortes à Cebu, une dans l'île de Siquijor et soixante-dix-sept dans celle de Bohol, où se trouvait l'épicentre de la secousse de magnitude 7,1, a indiqué l'agence nationale des catastrophes naturelles. — AFP



PHOTO ASSOCIATED PRESS



PHOTO ARCHIVES REUTERS

### Russie Arrestation d'un clandestin

Soupçonné du meurtre d'un jeune Russe qui a provoqué des émeutes anti-immigrés à Moscou, un homme originaire d'Azerbaïdjan a été arrêté, a annoncé hier la police. « L'homme, âgé de 30 ans, vit en Russie depuis 10 ans. Il n'a pas d'emploi permanent et travaille comme taxi clandestin », a précisé le porte-parole du comité d'enquête russe, Vladimir Markine, dans un communiqué. — AFP

### Irak Un nouveau bilan alarmant

Près d'un demi-million de civils irakiens ont été tués depuis l'invasion de leur pays, de 2003 à 2011, selon une étude américaine publiée hier qui dénombre tant les morts directs que les victimes des conséquences du conflit. Ce chiffre est bien plus élevé que les 115 000 morts de civils irakiens répertoriés par Iraq Body Count, un site basé en Grande-Bretagne et qui fait autorité. — AFP

# UN GRAND PAS POUR VOS ORTHÈSES

CELLES QUI PORTENT DES ORTHÈSES AUSSI ONT DROIT AUX TENDANCES



COLLECTION ROSE KY  
Fait en Italie  
En cuir rouge avec bande élastique multicolore ou en cuir noir avec bande élastique pourpre  
Une exclusivité Pouliot

Découvrez notre vaste choix de modèles exclusifs, tous conçus pour accueillir parfaitement vos orthèses... sans compromettre votre style.

**POULIOT**  
LABORATOIRE D'ORTHÈSES  
pouliotlab.com

MONTRÉAL 514 848-0100  
4596, boul. Saint-Laurent

GATINEAU 819 243-7433  
430, boul. de l'Hôpital

## DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## Les jeux ne sont pas faits



FRANÇOIS CARDINAL  
 francois.cardinal@lapresse.ca

La campagne électorale à Montréal est à mi-chemin et déjà, plusieurs croient que les jeux sont faits. Rien n'est moins vrai.

Certes, le sondage diffusé hier par Radio-Canada confirme que Denis Coderre a une avance impressionnante sur ses adversaires. Surfant sur une notoriété qui n'a pas d'égal, l'ancien député semble ainsi voguer vers une victoire facile, une impression que partagent manifestement plusieurs de ses candidats qui ne prennent même pas la peine de faire du porte-à-porte.

*Le scénario d'une administration Coderre minoritaire n'est pas à exclure, bien au contraire.*

Or le bilan de mi-campagne montre un portrait plus nuancé de la course, qui pourrait livrer des surprises le 3 novembre prochain.

D'abord, Denis Coderre est plus fort que son parti. Il pourrait donc regretter sa décision de ne pas placarder la ville de pancartes électorales présentant les membres de sa formation. Lui n'en a pas besoin, mais la plupart de ses candidats, oui.

N'oublions pas qu'au municipal, à part dans Ville-Marie, les électeurs votent une fois pour le maire de la Ville, une autre pour le maire d'arrondissement et au moins une autre pour le conseiller municipal. Certains arrondissements obligent les électeurs à cocher jusqu'à cinq fois. Plusieurs

pourraient donc voter Coderre à la mairie... mais opter pour des candidats locaux d'autres formations en raison de l'éparpillement des possibilités, mais aussi du stigmate que portent les anciens d'Union Montréal.

D'ailleurs, s'il y a une chose qui distingue cette campagne des précédentes, c'est le fait que la plupart des formations qui ont fait partie du paysage dans le passé se cachent derrière de nouvelles bannières un peu floues. Cela mélange les électeurs, comme le constatent les candidats sur le terrain, mais cela crée surtout de l'incertitude quant aux résultats locaux.

Deuxième dans le sondage, Mélanie Joly pourrait faire un score honorable, par exemple, mais être néanmoins absente du conseil municipal si sa colistière perdait ses élections et son équipe ne perçait pas. De la même façon, Marcel Côté pourrait récolter de maigres appuis dans l'Est, mais faire élire plusieurs membres de sa coalition, surtout les têtes d'affiche de Vision Montréal comme Louise Harel et Laurent Blanchard.

Autrement dit, le scénario d'une administration Coderre minoritaire n'est pas à exclure. Les incertitudes sont si nombreuses, en fait, qu'une telle issue ne serait pas surprenante. Pensons à l'impact du contexte politique sur le taux de participation (76 % des répondants disent qu'ils iront voter...), aux répercussions d'un vote de protestation sur les politiciens plus connus (rappelons-nous « la vague orange »...), à l'effet de la montée de Mélanie Joly sur son équipe et ses adversaires (combinée à la chute de Marcel Côté...), ou encore à l'attrait des indécis pour Projet Montréal dont les appuis semblent plafonner (le dernier sondage lui donne un score similaire à 2009...).

Bref, la force de Coderre a beau être une constante depuis plusieurs mois, bien malin qui peut deviner la composition du conseil municipal au lendemain du 3 novembre.

## Et le gaz ?



ANDRÉ PRATTE  
 apratte@lapresse.ca

« Il est temps d'aller voir ce que le sous-sol québécois contient, et seuls des forages exploratoires permettront de répondre à cette question », peut-on lire dans le document de politique économique publié la semaine dernière par le gouvernement de Pauline Marois. La logique est incontestable: avant de décider si la province doit ou non se lancer dans la production du pétrole, il faut savoir quelle envergure ont les gisements de l'île d'Anticosti, de la Gaspésie et du golfe du Saint-Laurent.

*Pourquoi le gouvernement ne traite-t-il pas le gaz de schiste de la même manière que le pétrole de schiste ?*

Il est étonnant que ce même raisonnement ne soit pas appliqué au gaz de schiste. On sait que dans le cas du gaz, le gouvernement a imposé un moratoire de cinq ans non seulement sur l'exploitation, mais aussi sur l'exploration. Autrement dit, il a décidé de se priver des informations cruciales que seuls des forages exploratoires pourraient fournir. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement doit prochainement se pencher sur cette filière, mais il le fera dans l'ignorance de la quantité de gaz que contient le sous-sol de la vallée du Saint-Laurent.

Un peu partout dans le monde, on partage les inquiétudes des Québécois face au procédé utilisé pour extraire le gaz de schiste, la fracturation hydraulique. Cependant, rares sont les endroits où l'on a interdit la simple exploration. La France est l'une de ces exceptions. Là, ce n'est pas un moratoire qu'on a mis en place, mais une interdiction permanente. Ce pays, qui importe 99 % du gaz naturel qu'il consomme, a donc renoncé à développer ses propres ressources gazières avant même d'en connaître l'envergure.

En Grande-Bretagne aussi le gaz de schiste est controversé. Néanmoins, le gouvernement de David Cameron a pris parti pour le développement prudent de cette source d'énergie, à commencer par une phase d'exploration. Londres s'appuie notamment sur un rapport de la Royal Academy of Engineers selon lequel « les risques à la santé, à la sécurité et à l'environnement associés à la fracturation hydraulique peuvent être gérés efficacement en autant que les meilleures pratiques de production sont implantées et contrôlées par voie réglementaire ».

C'est cette avenue qu'aurait dû emprunter le Québec. Il s'agissait de permettre un nombre limité de forages d'exploration, sous haute surveillance environnementale et scientifique.

La différence d'approche pour le pétrole et pour le gaz est d'autant plus étonnante que le gouvernement Marois vise l'indépendance énergétique du Québec. Or, la province « importe » du reste du pays presque tout le gaz naturel qu'elle consomme, pour une valeur de 1,4 milliard.

« La réalisation de travaux de forage exploratoires est la seule façon permettant de confirmer le type d'hydrocarbures présents et d'en quantifier le volume du réservoir », affirme le gouvernement dans sa politique économique. Si c'est vrai pour le pétrole de schiste, ça devrait l'être aussi pour le gaz.

## MARCEL CÔTÉ CONTINUE SA CAMPAGNE



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

## OPINION

## Tourner sa langue



MÉLANIE DUGRÉ  
 Avocate,  
 l'auteure  
 collabore  
 régulièrement  
 à notre section  
 Débats.

En cette ère où cracher des injures sur les sites de discussions et les réseaux sociaux en se cachant derrière des pseudonymes ridicules est devenu une activité banale, je me suis récemment demandé si nos politiciens ne devraient pas être soumis à un devoir de réflexion et de recul, voire de réserve, avant de lancer des déclarations-chocs susceptibles de soulever des tollés.

Est-ce que la démocratie et le droit fondamental à la liberté d'expression seraient pour autant mis en péril si l'exercice d'un jugement de base était exigé des élus, et pourquoi pas de tout citoyen, désireux de s'exprimer publiquement ?

Cette réflexion est née de l'affaire Boisclair, mais elle est également nourrie par différents incidents où des déclarations publiques ont provoqué des réactions vives et indignées et des allégations d'atteinte à la réputation.

Certains me reprocheront ici de défendre les politiciens et de vouloir leur offrir une protection à laquelle ils ont volontairement renoncé en embrassant une carrière publique et politique. Pourtant, mon lien avec la politique se limite aux fonctions de ministre de la Santé, de l'Éducation, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation que j'occupe au sein de ma propre famille. Pour le reste, je ne suis qu'une fervente défenseuse du gros bon sens et de notre imputabilité à l'égard de nos actes et paroles.

Je constate simplement que les dates et la séquence des événements dans l'affaire Boisclair permettent de douter de l'existence d'un lien logique entre la consommation de cocaïne d'André Boisclair, l'infiltration de l'entreprise de Paul Sauvé par le crime organisé et l'octroi d'une subvention quelques jours avant les élections.

Oui, la bonne foi, derrière laquelle Jacques Duchesneau s'est retranché, se présume, mais une présomption peut être repoussée par une preuve contraire. D'ailleurs, lorsque pour sa propre défense, il a invoqué son « droit de poser des questions », Jacques Duchesneau s'est bien gardé

toujours s'affronter dans une bataille judiciaire, souvent aux frais des contribuables, précisons-le.

Or, la complexité du processus judiciaire et les délais qui lui sont inhérents sont un secret de Polichinelle. D'ici à ce qu'un tribunal pourrait potentiellement conclure qu'André Boisclair a bel et bien été victime de manœuvres politiques douteuses et que sa réputation en a été entachée, l'incident sera tombé dans l'oubli collectif même si certains dommages ne pourront jamais être réparés.

L'idée que j'avance n'est évidemment pas de museler les citoyens, politiciens ou pas,



Jacques Duchesneau

**L'affaire Boisclair est un grotesque exemple de basse politique, mais l'actualité foisonne d'histoires cousues d'hypothèses malveillantes déguisées en questions.**

de faire une nouvelle référence à la consommation de cocaïne d'André Boisclair, se bornant à qualifier ses questions de « légitimes ».

L'affaire Boisclair est un grotesque exemple de basse politique, mais l'actualité foisonne d'histoires cousues d'hypothèses malveillantes déguisées en questions.

Plusieurs balaient du revers de la main les insinuations remplies de sous-entendus malicieux en plaidant que de toute façon, ces propos incendiaires seront vite oubliés et que les protagonistes pourront

de s'exprimer, de questionner et de contester, mais plutôt de choisir nos mots et d'anticiper les conséquences possibles de nos propos. Bref, de réfléchir avant d'agir.

Il est probablement trop ambitieux d'exiger les sept tours que ma mère me conseillait de faire avec ma langue avant de parler. Mais je suggère qu'un instant de réflexion et de recul profiterait à tous. L'exercice d'un certain jugement serait tout autant salutaire, mais, comme disait aussi ma mère, le jugement, on ne le trouve pas dans les boîtes de Cracker Jack.

**LA PRESSE**

**LE BLOGUE DE L'ÉDITO**

**Le temple mobile** par Mario Roy

**LA QUESTION DU JOUR**

**Suivez-vous avec intérêt la campagne électorale dans votre municipalité ?**

Beaucoup > 9%  
 Passablement > 24%  
 Peu > 35%  
 Pas du tout > 32%

Résultats à 16h13, hier  
 > 10 218 répondants

**POUR NOUS JOINDRE** La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9  
**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?** Écrivez-nous à [nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)  
**VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ?** Écrivez-nous à [debats@lapresse.ca](mailto:debats@lapresse.ca)

RÉDACTION 514.285.7070 commentaires@lapresse.ca	ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 www.lapresse.ca/abonnement	PUBLICITÉ 514.285.6931
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 petitesannonces@lapresse.ca	DÉCÈS 514.285.6816 deces@lapresse.ca	CARRIÈRES 514.285.7320 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## À BIEN Y PENSER

M<sup>me</sup> Marois, si vous devez enlever le crucifix à l'Assemblée nationale, je vous demande de le remettre à mon député, Gilles Ouimet. Il me le confiera et je le conserverai dans un musée, où il sera accessible à tous. Ce serait beaucoup mieux que de le laisser au fond d'une armoire. Ce crucifix a été accroché en 1936 par mon grand-père, Jos Marier, alors qu'il venait d'être élu député, en même temps que Maurice Duplessis.

— Andréa Marier, Laval

## DÉBATS

## L'implosion américaine



ALAIN DUBUC  
COLLABORATION SPÉCIALE  
adubuc@lapresse.ca

Le plus bel exemple de ce que peut signifier la mondialisation des économies et des sociétés, on l'a en ce moment avec les réactions en chaîne que provoque le psychodrame budgétaire américain.

Il y a en effet quelque chose de proprement stupéfiant de voir qu'un courant politique relativement marginal, comme le Tea Party, puisse, par des effets de levier, tenir le gouvernement américain en otage. Et qu'un élan de colère d'Américains de zones peu urbanisées, souvent peu scolarisés, puisse avoir, comme conséquence finale, de provoquer des mises à pied dans les régions du Québec.

Je n'essaierai même pas de spéculer sur la façon dont les États-Unis surmonteront la crise politique qui a forcé le fonctionnement au ralenti d'une grosse partie de l'appareil gouvernemental américain et qui, d'ici quelques jours, pourrait placer le pays en défaut de paiement si Washington n'obtient pas le droit d'emprunter pour payer ses dépenses.

Les jeux de coulisse entre la Maison-Blanche, les républicains et les démocrates du Sénat et de la Chambre des représentants sont à ce point ponctués de revirements imprévisibles que les perspectives d'une solution changent d'heure en heure. On ne peut que se croiser les doigts en espérant que la classe politique américaine n'est pas assez suicidaire.

*C'est le phénomène de la démocratie inversée, où une minorité – le Tea Party – peut imposer sa loi.*

Mais on peut hélas déjà prédire que cette entente sera bancal et qu'elle nous mènera à un autre affrontement dans quelques mois. Cela ne changera donc rien au fait que cette crise contribuera à l'affaiblissement des États-Unis.

Cela révèle, à un premier niveau, que le système politique américain, extrêmement sophistiqué avec ses jeux de contrepoids, est devenu dysfonctionnel et a rendu le pays ingouvernable. Mais plus profondément, cette grande puissance ne dispose plus des institutions politiques dont un pays de cette taille et de cette importance a besoin pour jouer le rôle qui doit être le sien.

Bien sûr, les États-Unis ne sont évidemment pas le seul pays à connaître des crises politiques et une polarisation, à être aux prises avec des courants populistes de droite, comme cette mouvance du Tea Party.

Ce qui est unique aux États-Unis, c'est la nature de ce mouvement, et l'importance de la rupture qu'il incarne avec ce qu'on pourrait définir comme la modernité. Si rétrograde à certains égards, si hostile aux fondements des sociétés contemporaines qu'il devient impossible d'atteindre les consensus minimaux dont a besoin une société pour fonctionner.

Ce qui est unique aussi, c'est le phénomène de la démocratie inversée, où une minorité peut imposer sa loi, parce que le Tea Party réussit à imposer ses vues à un Parti républicain plus modéré qui, à son tour, grâce à sa majorité à la Chambre des représentants, tente d'imposer sa vision budgétaire.

Il se retrouve ainsi à exercer une forme de chantage, qui consiste à menacer la Maison-Blanche de plonger le pays dans une crise financière si le président n'accepte pas d'émasculer sa réforme de la santé et d'adopter des pans de la philosophie fiscale républicaine.

Ce qui est unique enfin, c'est qu'à cause de sa puissance économique et du rôle de sa monnaie, les crises internes des États-Unis deviennent internationales. La paralysie budgétaire actuelle, même si elle se résout, crée un climat d'incertitude et affecte l'activité économique partout sur la planète.

L'image que suggère cette crise, c'est celle d'une implosion. Et cela n'a rien de rassurant pour nous, qui sommes si proches et si dépendants de l'économie américaine.



PHOTO FOURNIE PAR L'AUTEURE

Manon Pagé en compagnie de sa fille, Béatrice Savard, et de son fils Jean-François, mort l'été dernier à la suite d'un accident de la route.

## Une belle histoire tragique

## MANON PAGÉ

Résidente de Saint-Sauveur, l'auteure a perdu son fils dans un accident d'auto.

Le 11 août dernier, mon fils, Jean-François Savard, âgé de 19 ans, a été victime d'un violent accident d'auto pour lequel il a dû être hospitalisé aux soins intensifs de l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Deux mois plus tard, je suis encore bouleversée par ce que ma famille et moi avons vécu pendant les jours qui ont suivi l'entrée à l'urgence de Jean-François.

Je suis veuve du père de mes enfants et enfant unique de deux parents qui ont été très malades. Les hôpitaux, je les cours depuis plusieurs années. Je ne me sens pas frustrée par le système de santé québécois, car j'ai vu l'efficacité avec laquelle il répond quand c'est sérieux. Pour ma mère et mon père, la qualité des soins et des traitements reçus au fil des années a été remarquable.

Cependant, ce que j'ai vécu à l'unité des soins intensifs de l'hôpital Sacré-Cœur a été au-delà de tout ce que j'aurais pu imaginer.

La minute où Jean-François est arrivé à l'hôpital, avant même qu'il soit transféré aux soins intensifs, j'ai senti l'humanité du personnel. Ces professionnels de la santé savaient-ils déjà que mon fils ne survivrait pas? J'en doute, mais ce que je veux souligner, c'est la façon dont nous, la famille, avons été traités et le respect que le personnel a eu envers mon fils. Car si

on est un tantinet allumé sur la réalité d'aujourd'hui, il ne faut pas tenir pour acquis que de se faire traiter humainement est normal.

Dans les 48 premières heures de son hospitalisation, j'ai eu des décisions importantes à prendre. Jean-François ne passerait pas au travers. Je devais choisir de prendre le risque d'une opération qui aurait peut-être sauvé sa vie, mais duquel il serait sorti dans des conditions neurologiques inconnues. J'ai dû prendre la décision du don d'organes et des soins qui lui seraient prodigués jusqu'à son grand départ.

**Dans les heures qui ont suivi l'accident de mon fils, j'ai eu des décisions importantes à prendre. Je suis encore impressionnée par le grand respect des infirmières et médecins qui m'ont appuyée dans des décisions presque inhumaines pour une mère.**

Avec le recul, quand je repense à ces jours d'horreur, je suis encore impressionnée par le grand respect des infirmières et médecins qui m'ont appuyée dans des décisions presque inhumaines pour une mère. Chaque fois qu'une décision pour la santé de mon enfant devait être prise, il y avait

une rencontre qui incluait tous les intervenants dans le dossier de mon fils ainsi que ma famille.

Chacun des spécialistes prenait le temps, calmement, de m'expliquer où nous en étions dans l'avancement de la situation de Jean-François, jamais je n'ai senti de stress ou de pression dans ces multiples rencontres. Quand je prenais la parole, je sentais une écoute sincère de la part de tous les intervenants, et mes décisions ont été respectées à tous les niveaux.

L'attitude des médecins et infirmières pendant le séjour de mon fils aux soins intensifs a permis à ma famille et à moi de préparer tout doucement le grand départ de mon fils. Ma fille et moi avons été avec lui 24 heures sur 24, les grands-parents également, la famille et les amis ont eu la chance de venir lui parler et passer du temps avec lui. Tout ça, sans jamais sentir de pression ou avoir l'impression qu'on dérangeait.

Nous parlons souvent des lacunes de notre système de santé, des mauvais intervenants et des mauvaises histoires. Mais mon histoire, bien qu'absolument dramatique, en est une belle. Quand je repense aux cinq jours tragiques qui ont suivi l'accident de mon fils et au désespoir que nous vivions, je pense également à tous ceux qui nous ont côtoyés et ça met un peu de baume sur mon cœur.

Merci d'avoir respecté notre douleur, d'avoir agi en vrais professionnels, merci pour le grand respect que vous avez porté à mon bébé.

## La pensée magique



## CATHERINE FERRIER

Médecin, l'auteure s'adresse à son collègue David Lussier, dont l'opinion intitulée « J'appuierai sur la seringue si... » a été publiée le 11 octobre.

Cher David, je n'ai pas eu le temps vendredi dernier de te parler de ton texte dans *La Presse*. Nous étions trop occupés à prendre soin de nos patients à la clinique de gériatrie. Et notre conversation aurait risqué d'être longue, étant donné que je fais partie des médecins qui « effraient inutilement la population » au sujet de la légalisation de l'euthanasie.

Tu expliques avec beaucoup de précision en quelles circonstances tu accepteras d'appuyer sur la seringue: fin de vie, motivation non passagère, toutes les approches thérapeutiques tentées sans succès, consentement libre et éclairé. Cela semble si simple; comment des médecins intelligents et empathiques pourraient-ils s'y opposer?

J'ai une mauvaise nouvelle pour toi. Si ces conditions peuvent exister parfois chez un très petit nombre de patients, il est impossible d'établir avec certitude leur existence.

D'abord, il n'y a pas de critères scientifiques validés pour établir si un patient est apte à choisir sa propre mort.

Ensuite, si ce projet de loi est adopté, il te sera impossible, face à un patient, de t'assurer que toutes les approches

thérapeutiques ont été tentées sans succès. Il ne te laissera pas prendre le temps de les tenter parce que ce qu'il veut, c'est mourir tout de suite. Si tu ne le tues pas, il cherchera quelqu'un d'autre pour le faire, ou le système t'obligera, toi, à chercher quelqu'un d'autre.

Et comment sauras-tu quelles sont ses motivations? Te crois-tu capable de déceler les motivations profondes et cachées derrière toute demande de mort? Tu es gériatre: tu as vu comme moi les situations psychosociales et familiales abracadabrantes où on ne sait jamais qui a à cœur le bien réel du patient et qui cherche au contraire à

**Il n'y a pas de critères scientifiquement validés pour établir si un patient est apte à choisir sa propre mort.**

satisfaire ses propres besoins psychologiques ou – osons le dire – monétaires.

Comment sauras-tu ce qui se dit en famille quand tu n'es pas là? Même une famille bien intentionnée peut donner sans le vouloir le message que la maladie du parent âgé est longue et lourde; que ça presse de retourner au boulot, à la famille, à la vie réelle. Qu'en est-il des proches moins bien intentionnés? Crois-tu que le patient qui veut mourir pour ne plus être un fardeau pour ses proches va te le dire?

J'ai une autre mauvaise nouvelle pour toi. Tu as raison de dire que ça

va très mal en Belgique. Il y a deux semaines, un Belge dans la quarantaine a été euthanasié après une opération de changement de sexe qui a échoué (« souffrances psychologiques insupportables »). Mais les promoteurs québécois de l'« aide médicale à mourir » croient que ça va très bien et ils ont modelé leur projet de loi sur la loi belge. Croire qu'il n'y aura pas de dérives au Québec reflète non seulement un optimisme sans fondement, mais encore ce qu'on appelle en psychiatrie la pensée magique.

Maintenant que tu as annoncé dans le journal ta disponibilité pour appuyer sur la seringue, tu auras une file devant

ta porte le lendemain de l'adoption du projet de loi. Je ne te le souhaite pas, parce que, malgré nos différences d'opinion, nous nous entendons bien et je t'estime beaucoup. Je ne te souhaite pas la souffrance qu'éprouve de plus en plus les médecins belges et hollandais euthanasistes.

Oui, il est du devoir du médecin de soulager la souffrance avec tous les moyens médicaux mis à sa disposition. Mais tuer ne sera jamais un acte médical, même si un jour l'Assemblée nationale et le Collège des médecins du Québec déclarent que c'en est un.

# DÉBATS

## Les petites entreprises laissées à elles-mêmes



**FRANCINE LAPLANTE**  
L'auteure est une femme d'affaires qui réside à Laval.

Les promesses à teneur économique abondent ces jours-ci. Il est évident que ça sent les élections! On entend parler de croissance économique, de création d'emplois, de crédit d'impôt sur investissement, etc. De grosses promesses pour les gros joueurs, mais qu'a-t-on prévu pour les petits entrepreneurs, pour ceux et celles qui rêvent de propulser leur entreprise à un autre niveau?

**Des entrepreneurs passionnés et talentueux, il en existe des tonnes. Mais des ressources et du financement rapide, il n'en existe pas.**

Au Québec, les petites entreprises sont complètement laissées à elles-mêmes. On les oublie, on les néglige, on exige d'elles toujours plus. Rapports interminables à produire, règles rigides à suivre, du financement quasi impossible à trouver, tout est en place pour décourager l'entrepreneur à prendre son envol et exploiter à 100% son potentiel.

Je fais partie de ces entrepreneurs qui ont un jour osé de tout risquer pour aller au bout de leurs rêves. En 2008, nous avons ouvert un nouveau concept de fruiterie à Mascouche. Un investissement de près de 3 millions de dollars qui a créé 40 emplois, dont 15 à temps plein.

Les premières années ont été très, très, très difficiles. Nous avons dû convaincre les clients un par un, en travaillant d'arrachepied, en souffrant d'insomnie et en essayant d'être toujours meilleurs, jour après jour. Nous avons même frôlé la faillite, et n'importe qui normalement constitué aurait baissé les bras. Nous n'avons d'ailleurs pas réussi à convaincre nos créanciers de réinjecter l'argent qui nous aurait permis de franchir le fameux cap des cinq premières années critiques pour rentabiliser et implanter totalement un concept.

Si ce n'avait été du soutien familial dont nous avons eu la chance de bénéficier, notre fruiterie serait fermée et nos 40 employés seraient sans travail, sans parler des pertes pour nos fournisseurs et pour l'économie de la ville de Mascouche.

Bien évidemment, nous ne sommes pas un joueur majeur dans l'économie du Québec, mais si nous faisons l'addition de tous les petits joueurs qui, contrairement à nous, n'ont pas eu droit à un deuxième souffle, nous serions surpris de constater l'ampleur du phénomène et des pertes reliées à ce manque de soutien et d'appui aux petites entreprises.

Cinq ans après l'ouverture de notre première succursale, nous nous apprêtons à ouvrir un deuxième point de vente. Nous allons créer encore une fois plus de 40 emplois et investir tout près d'un million de dollars! Et ce n'est qu'un début, car notre plan d'expansion prévoit l'ouverture de plusieurs autres points de vente au cours des prochaines années. Une chance que nous n'avons pas jeté l'éponge!

Des entreprises avec du potentiel, il en existe des tonnes au Québec. Des entrepreneurs passionnés et talentueux, il en existe également des tonnes. Mais des ressources et du financement rapide, non compliqué et efficace, il n'en existe tout simplement pas.

Il est grand temps que les PME soient reconnues et appuyées à leur juste valeur, car ce sont les petits entrepreneurs qui sont véritablement le cœur de l'économie quotidienne du Québec.



PHOTO ELF, PRISE SUR WIKIPEDIA

Montréal n'a toujours pas de vol direct vers la Silicon Valley.

# Statu quo inacceptable



**MICHEL ARCHAMBAULT**  
L'auteur est professeur émérite et président du Bureau des gouverneurs à la chaire de tourisme Transat de l'UQAM.

Trois dossiers majeurs pour la santé économique et touristique de Montréal sont en suspens depuis plusieurs années. Il est temps de passer à l'action. J'invite les candidats à la mairie à clairement exposer leurs engagements sur ces projets.

En premier lieu, avoir des vols directs avec l'Asie, l'Amérique du Sud et la Silicon Valley s'avère encore d'actualité et primordial pour le développement économique de Montréal. Une nouvelle liaison internationale se traduit par des retombées de plusieurs millions de dollars et des centaines d'emplois.

On peut se réjouir et féliciter Air Canada de maintenir dorénavant à l'année la route Montréal-San Francisco. Air Canada annonçait la semaine dernière de nouvelles liaisons au départ de Montréal vers, entre autres, Barcelone, Rome et Nice. C'est bien, mais Montréal y est déjà relié via Air Transat!

Dans le même communiqué, Air Canada confirmait, pour 2014, que son vol Toronto-Istanbul deviendrait quotidien, s'ajoutant aux vols de Turkish Airlines, toujours de l'aéroport Pearson à Toronto. Aéroports de Montréal (ADM) et la communauté montréalaise auraient certes applaudi d'en accueillir quelques-uns!

En outre, Montréal est toujours absent des corridors vers l'Asie et l'Amérique du Sud. Très bientôt, en novembre possible, Air Canada devrait nous faire part de ses intentions quant aux nouveaux vols vers ces deux continents pour 2014. Montréal attend avec espoir!

**Avoir des vols directs avec l'Asie, l'Amérique du Sud et la Silicon Valley s'avère primordial pour le développement économique de Montréal.**

Un deuxième dossier m'apparaît prioritaire: l'accès au fleuve Saint-Laurent et de ses rives pour les Montréalais et les touristes, via le Port et le Vieux-Port de Montréal. La voie ferrée est un obstacle de taille et la Gare maritime Iberville, port d'embarquement et de débarquement pour les croisières internationales offre, malgré son efficacité,

une image de hangar vieillot et peu accueillant. Il faut agir et réunir les acteurs concernés pour identifier des solutions viables afin de bonifier cet espace si névralgique sur les plans économique et récréotouristique. Chicago, Boston, Bilbao (Espagne) et Guayaquil (Équateur) ne sont que des exemples parmi tant d'autres qui ont réussi avec succès cette modernisation urbaine. Pourquoi pas nous?

En troisième lieu, un mot sur le parc du Mont-Royal. La Ville a investi des millions pour le Chalet de la Montagne (sous-utilisé) et le lac aux Castors. Dans un souci de développement durable, des mesures

Seul le tronçon Côte-des-Neiges-Lac aux Castors serait alors accessible aux autos, permettant aussi l'accès aux cimetières.

Par ailleurs, relier de façon aérienne le Chalet avec le Vieux-Port, l'île Notre-Dame et la Rive-Sud serait également spectaculaire (voir *Rêver Montréal*, collectif sous la direction de François Cardinal) et représenterait sûrement une expérience inoubliable pour tout visiteur. Certains banlieusards, dans le cadre de leur travail, pourraient l'utiliser dans leurs déplacements quotidiens.

On peut s'inspirer de la gondole du fabricant jérômien Doppelmayr «Peak 2 Peak» de Whistler-Blackcomb, longue de 4,4 km, d'une durée de 11 minutes et d'une capacité de plus de 6000 personnes/heure dans chaque sens. Le *People Mover* de Venise ou le téléphérique de Coblenze, au-dessus du Rhin, sont d'autres exemples ou concepts à imiter pour Montréal.

Bref, ces trois dossiers, dont on parle pour certains depuis plusieurs années, constituent des points majeurs de développement pour l'avenir de Montréal. Leur succès dépend du leadership du maire (ou de la mairesse) qui doit s'investir pour faire arriver les choses. Le statu quo est inacceptable.

## DÉBAT DU JOUR

# Élections municipales: quoi surveiller?

À moins de trois semaines des élections municipales, suivez-vous avec intérêt la campagne électorale dans votre municipalité? Quels enjeux vous interpellent davantage?



**NOUVELLES RÈGLES, VIEUX RÉFLEXES**  
**STÉPHANE LÉVESQUE**  
Enseignant en français au secondaire à L'Assomption

Je suis attentivement ce qui se passe dans le cadre des élections de ma ville. Étant résident de la couronne nord de Montréal, je fais partie des gens qui sont particulièrement à risque d'avoir été floués par toutes sortes de stratagèmes, et ce, depuis plusieurs élections. Je tente conséquemment d'être vigilant et surtout à l'écoute des rumeurs, des messages implicites et de ce qui échappe aux médias. En fait, je suis fort curieux de savoir quels moyens prendront certains candidats pour faire pencher le vote maintenant que le DGE surveille un peu plus. Compte tenu des règles plus strictes et de la présence d'organismes de surveillance, les stratégies électorales devront être créatives... Les comptables ont vécu pareille situation lors de l'imposition des PCGR (principes comptables généralement reconnus), qui balisaient leurs actions et restreignaient leur marge de manœuvre. Résultat: la «comptabilité créative». Plusieurs ont appris à contourner les nouvelles lois afin de regagner la liberté perdue. En politique, ce sera similaire. On n'efface pas de vieux réflexes par de nouvelles règles. J'ai hâte de voir jusqu'à quel point l'esprit humain pourra se torturer pour faire élire des gens qui n'auraient jamais dû se présenter de toute manière.



**PROCHE DES CITOYENS**  
**MICHEL KELLY-GAGNON**  
PDG de l'Institut économique de Montréal, il s'exprime à titre personnel.

Je vis dans une petite ville sur la Rive-Nord de Montréal. J'avoue ne pas suivre avec grand intérêt la campagne électorale dans ma municipalité, mais je compte tout de même aller voter. Parce que les gouvernements municipaux demeurent les plus appropriés et les plus légitimes de tous. Ils sont plus proches des gens et livrent des services «vrais et tangibles» comme la collecte des ordures, les aqueducs et la voirie, les pompiers, etc. Le lien entre les taxes payées et les services reçus est plus clair. Aussi, les administrations municipales sont en concurrence avec les villes voisines pour garder ou attirer des résidents. Elles subissent donc une pression pour être plus efficaces dans la prestation de services et moins gourmandes avec les taxes. Les gouvernements plus gros et centralisés, comme le provincial ou le fédéral, subissent peu de concurrence (c'est plus compliqué de déménager dans une province ou un pays voisin). Ils ont donc tendance à se bureaucratiser et à répondre davantage aux demandes des groupes de pression qu'à celles de leurs citoyens. Oui, des problèmes de corruption règnent dans certaines municipalités. Mais il reste que c'est un palier de gouvernement utile, et possiblement le plus légitime des trois paliers actuels.



**L'INTÉGRITÉ AVANT TOUT**  
**JEAN BAILLARGEON**  
Expert-conseil en communication stratégique et en gestion d'enjeux

Je suis citoyen de la ville de Québec et les révélations de la commission Charbonneau ont fini par rejoindre la capitale nationale. Des firmes d'ingénieurs-conseils ont formé un cartel pour maintenir les prix artificiellement à la hausse pour les travaux d'infrastructures municipales. Ces mêmes firmes ont contribué à la caisse du parti du maire Labeaume avec des prête-noms, ce qui a contraint ce dernier à retourner de l'argent au Directeur général des élections. Mais contrairement à Laval et Montréal, l'intégrité de l'administration de la Ville de Québec n'est pas en cause dans tous ces cas de collusion, le tout s'étant déroulé en dehors du périmètre politique et administratif de la ville. Le principal parti d'opposition à la Ville de Québec refuse de dévoiler les noms de ses contributeurs sous prétexte de craindre des représailles du maire Labeaume, puis informe la population que la majorité de ses contributions proviennent de ses propres candidats. Décidément, la démocratie municipale est fragile et les mœurs politiques seront difficiles à changer à court terme, surtout lorsque l'ex-maire Vaillancourt déclare qu'un autre système de collusion a été mis en place à Laval depuis sa démission. Nos institutions municipales sont encore vulnérables à la corruption et la collusion. C'est pourquoi l'intégrité est, pour ma part, l'enjeu principal de ces élections.

Lisez les opinions de nos autres panélistes dans *La Presse+* et à *LaPresse.ca*

ÉDUCATION

# L'ex-école des Sœurs grises fait peau neuve

LOUISE LEDUC

« Vous voyez comme elle est belle et propre, notre école? Entre nous, on se le rappelle tout le temps, d'y faire attention. »

Les élèves de l'école Vanguard, Olivier Gagnon en tête, n'étaient pas peu fiers, hier, de faire visiter leur école toute neuve, située sur Côte-de-Liesse, dans l'ancienne école des Sœurs grises attenante à la crèche d'Youville qu'elles dirigeaient aussi.

Pendant quelque 40 ans, l'immense édifice est resté inoccupé. Les « nouveaux » locaux, qui ont coûté 25 millions, permettent désormais de regrouper les 900 élèves qui étudiaient jusqu'ici dans l'un ou l'autre des trois sites de Westmount et de Laval.

La particularité de cette école? Tous les enfants réussissent remarquablement bien même s'ils présentent tous de sérieux problèmes d'apprentissage.

« Je vous en fais la liste au complet? », a demandé Olivier Gagnon quand la question lui a été adressée. « Dysphasie, dysorthographe, déficit d'attention... », a-t-il énuméré.

**Les « nouveaux » locaux, qui ont coûté 25 millions, permettent de regrouper les 900 élèves qui étudiaient jusqu'ici dans l'un ou l'autre des trois sites de Westmount et de Laval.**

Avant d'étudier à l'école Vanguard, il a fréquenté une école primaire régulière. Pour illustrer le changement que cela a représenté pour lui, le garçon de 17 ans a indiqué qu'avant, parce qu'il était turbulent, on le mettait dans un coin, dans le fond de la classe. « Ici, au contraire, on me met à l'avant et dès que je commence à être distrait, le prof me rappelle à l'ordre. »

**Un très haut taux de réussite**

Et ça marche, manifestement. Ces années-ci, les taux de réussite aux examens du Ministère dépassent les 90 % – atteignant même 96 % en 2011 – alors que ce n'est le cas que d'un quart des enfants des écoles régulières présentant un problème d'apprentissage. Entre 60 et 70 % des élèves vont ensuite au cégep.

« J'ai déjà fréquenté une école régulière où je voyais une orthophoniste, mais les profs ne m'aidaient pas vraiment, a pour sa part raconté Samuel Gagnon, 15 ans. Ici, c'est mieux, parce que nous avons tous des difficultés d'apprentissage et que nous comprenons ce que vivent les autres. Avant, je me sentais à l'écart. Aujourd'hui, j'ai plein d'amis. »

André Picard a noté lui aussi qu'au-delà des caractéristiques pédagogiques qui ont permis à sa fille de se rendre au cégep, cette école lui a surtout appris « l'empathie et la valeur de la tolérance ».

**La clé de la réussite**

Comment l'école Vanguard s'y prend-elle pour assurer la réussite de ses élèves, à l'heure où le discours est plutôt à l'intégration dans les écoles régulières? D'abord, il y a peu d'élèves par classe: 12 au primaire, 17 au secondaire. Tous les enseignants ont une formation de base en orthophonie ou en adaptation scolaire.

L'école accueille des enfants du primaire et du secondaire et s'adresse aussi bien aux francophones qu'aux anglophones.

« La grande majorité d'entre eux nous sont référés par des commissions scolaires qui n'arrivent pas à combler les besoins des enfants », a expliqué Carolyn Coffin-Caputo, la directrice générale de l'établissement.

## DÉFI PIERRE LAVOIE PLUS DE 7000 \$ POUR L'ÉCOLE VICTOR-ROUSSELOT



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

L'équipe de La Presse présente un chèque de 7150\$ à l'école Victor-Rousselot, résultat du Grand défi Pierre Lavoie. Sur la photo, à l'avant: Marius Marin, Brigitte Hénès, Jaques Maltais et le directeur de l'école, Christian Neveu. À l'arrière: Philippe Mercure, François Cardinal, Romain Côté et les élèves et le personnel de l'école Victor-Rousselot, à Montréal.

# LÉGALISER LA MARIJUANA + OU - ACCEPTABLE?



**UN DOSSIER SPÉCIAL INTERACTIF CE SAMEDI**

D'ici quelques mois dans l'état du Colorado, on pourra légalement acheter de la marijuana. Ce nouveau marché est à la fois règlementé, risqué et lucratif. Devrions-nous s'inspirer de ce modèle? Des données stupéfiantes.

À voir, entendre, approfondir et partager dans La Presse+



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.



# BEL ÂGE

MAGAZINE

LA RETRAITE VOUS DONNE DES DROITS  
ET DES AVANTAGES PARTICULIERS.

**ÊTES-VOUS SÛR DE BIEN  
LES CONNAÎTRE?**

## **BEL ÂGE VOUS OFFRE À CHAQUE MOIS :**

- Des outils pratiques pour gérer vos finances
- Des recommandations pour exercer vos droits
- Des conseils pour vivre en meilleure santé
- Des suggestions de voyages et loisirs excitants.

Un an pour  
seulement

**22,50\$**

+ taxes



SAVOUREZ VOTRE RETRAITE AU MAXIMUM,  
PROFITEZ DE CETTE  
**OFFRE EXCEPTIONNELLE!**

ABONNEZ-VOUS | [www.lebelage.ca/page](http://www.lebelage.ca/page) | 1 800 780-0181